

# La préparation des élections fédérales du 10 juin 2007

Pierre Blaise, Vincent de Coorebyter, Jean Faniel

DANS COURRIER HEBDOMADAIRE DU CRISP 2007/7 n° 1952-1953 , PAGES 7 À 77  
ÉDITIONS CRISP

ISSN 0008-9664

DOI 10.3917/cris.1952.0007

Date de mise en ligne : 01/06/2007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2007-7-page-7?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour CRISP.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# 1. L'ÉVOLUTION DES RÈGLES ÉLECTORALES

---

De nombreuses réformes électorales avaient été adoptées avant les élections fédérales du 18 mai 2003. À l'inverse, très peu de modifications ont été apportées aux règles électorales avant le scrutin de juin 2007 ; ces innovations font l'objet de la loi du 13 février 2007 portant diverses modifications en matière électorale<sup>1</sup>. Nous retiendrons ici les changements qui peuvent avoir un impact concret pour les électeurs ou pour les partis.

## 1.1. APERÇU DES RÉFORMES ADOPTÉES POUR LES ÉLECTIONS DU 10 JUIN 2007

Les conditions du vote par procuration avaient déjà été fortement assouplies en vue du scrutin de 2003. Une souplesse supplémentaire est introduite par la loi du 13 février 2007 en ce qui concerne les électeurs qui doivent voter par procuration en raison d'un voyage d'agrément à l'étranger : le certificat attestant leur présence à l'étranger ne devra plus être demandé au bourgmestre de leur commune au moins quinze jours avant l'élection, mais pourra être demandé jusqu'à la veille du scrutin.

Les listes de candidats présentent, à côté du nom de chaque candidat titulaire ou suppléant, son numéro d'ordre au sein de la liste, ce qui permet à l'électeur de retrouver plus facilement un candidat auquel il souhaite apporter son suffrage.

Les Belges résidant à l'étranger avaient pu voter pour la première fois aux élections fédérales du 18 mai 2003. Lors de ce scrutin, de nombreux Belges de l'étranger avaient choisi de voter dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Cette concentration des votes avait posé un problème de dépouillement dans cette circonscription, les bulletins des électeurs qui avaient choisi le vote par correspondance ayant été dépouillés dans l'unique canton de Lennik. Pour les élections du 10 juin 2007, la loi confie le dépouillement des bulletins envoyés par correspondance, concernant la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, au bureau spécial de dépouillement installé au SPF Affaires étrangères, qui était déjà chargé de dépouiller les bulletins émis dans les postes diplomatiques ou consulaires. Selon le SPF Intérieur, 121 817 Belges résidant à l'étranger sont appelés à remplir leur devoir électoral le 10 juin 2007 ; parmi

---

<sup>1</sup> *Moniteur belge*, 7 mars 2007.

eux, 29 625 ont choisi de voter dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, soit 24 % du total.

Comme en 2003, le vote se fera de manière automatisée dans 64 cantons. La totalité des cantons bruxellois sont concernés par cette procédure, de même que 40 cantons flamands et 16 cantons wallons (dont 13 en province de Liège, aucun en Brabant wallon et dans la province de Namur). L'expérience tentée en 1999 et en 2003 dans les cantons de Chimay (Hainaut) et de Zonnebeke (Flandre occidentale) de dépouillement par lecture optique n'est pas renouvelée. L'expérimentation menée dans les cantons de Verlaine (province de Liège) et de Waarschoot (Flandre orientale) d'un système de contrôle du vote automatisé par l'impression des votes émis sur un support papier (système appelé *ticketing*) n'est pas non plus reconduite. Dans ces quatre cantons, c'est donc la procédure de vote électronique utilisée dans les 60 autres qui sera en usage le 10 juin 2007<sup>2</sup>.

## 1.2. RAPPEL DES PRINCIPALES RÉFORMES ENTRÉES EN VIGUEUR LORS DU SCRUTIN FÉDÉRAL DU 18 MAI 2003

Nous rappellerons ici, de manière très succincte, les principales réformes qui étaient déjà entrées en vigueur lors des élections de 2003 et qui peuvent avoir un impact sensible sur les stratégies d'établissement des listes de candidats<sup>3</sup>.

Toutes les listes doivent compter un nombre égal d'hommes et de femmes, au sein des listes de candidats effectifs comme au sein des listes de suppléants, et ce que les listes soient complètes ou non. Le nombre d'hommes et de femmes doit être strictement égal pour les listes comportant un nombre pair de personnes, tandis que l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes ne peut être que de un pour les listes comportant un nombre impair de personnes. En 2003, à titre transitoire, les trois premières places de chaque liste de candidats effectifs et de chaque liste de candidats suppléants devaient être occupées par des candidats des deux sexes ; à partir des élections fédérales de 2007, la mixité est obligatoire au sein des deux premières places des listes.

Les sièges à pourvoir à la Chambre des représentants sont répartis entre cinq circonscriptions wallonnes correspondant chacune au ressort d'une province, et en quatre circonscriptions flamandes présentant la même caractéristique. Seules deux circonscriptions ne correspondent pas au ressort d'une province : celle de Louvain, qui ne couvre qu'une partie du Brabant flamand, et la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde.

---

<sup>2</sup> Sur le débat concernant le vote automatisé et l'évolution de la réglementation depuis le scrutin fédéral de 2003, cf. É. ARCQ, P. BLAISE, V. DE COOREBYTER, « La préparation des élections du 13 juin 2004. I. Réformes électorales et rappel des élections antérieures », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1833-1834, 2004, pp. 19-20.

<sup>3</sup> Pour un exposé détaillé de ces réformes cf. P. BLAISE, J. BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE et V. DE COOREBYTER, « Les réformes électorales sous la législature 1999-2003 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1790-1791, 2003.

La possibilité d'apparement est maintenue entre, d'une part, les listes déposées à Bruxelles-Hal-Vilvorde et les listes déposées à Louvain et, d'autre part, les listes déposées à Bruxelles-Hal-Vilvorde et les listes déposées dans la circonscription du Brabant wallon.

Un seuil électoral de 5 % a été établi pour l'élection du Sénat et pour toutes les circonscriptions de la Chambre, à l'exception des trois circonscriptions de l'ancienne province de Brabant. Dans chaque circonscription concernée et dans chaque collège électoral, une liste ne peut pas participer à la dévolution des sièges si elle n'a pas atteint ce seuil.

La loi impose un minimum de six candidats suppléants sur chaque liste déposée. Une liste peut donc comprendre plus de candidats suppléants que de titulaires (ou effectifs), et doit en comprendre davantage dans les circonscriptions qui envoient moins de six élus à la Chambre des représentants (Brabant wallon et Luxembourg, respectivement cinq et quatre sièges).

L'effet dévolutif du vote en case de tête (bulletins ne comportant aucun vote en faveur d'un candidat effectif ou aucun vote en faveur d'un candidat suppléant, respectivement pour l'élection des effectifs et le classement des suppléants) est diminué de moitié, ce qui accélère le moment où les votes de préférence déterminent seuls la désignation nominative des élus.

Il faut encore noter qu'en 2003, une disposition transitoire avait permis aux candidats de se présenter simultanément dans une circonscription de la Chambre et au Sénat. Ce dispositif a été annulé par la Cour d'arbitrage après le scrutin. Certains partis de la coalition sortante souhaitaient rétablir ce dispositif pour les élections de 2007<sup>4</sup>, mais ils y ont renoncé, de crainte apparemment de le voir une nouvelle fois annulé par la Cour d'arbitrage.

---

<sup>4</sup> *La Libre Belgique*, 9 janvier 2007 ; *Le Soir*, 10 janvier 2007.

## 2. APERÇU DES ÉLECTIONS ANTÉRIEURES

---

### 2.1. LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

La Chambre des représentants compte 150 membres. Ceux-ci sont élus directement dans onze circonscriptions. Le nombre de mandats à pourvoir diffère en fonction de la population de chaque circonscription. En 2003 et en 2007, ce nombre est, dans l'ordre décroissant, de 24 sièges dans la circonscription d'Anvers, 22 dans celle de Bruxelles-Hal-Vilvorde, 20 dans celle de Flandre orientale, 19 dans celle du Hainaut, 16 dans celle de Flandre occidentale, 15 dans celle de Liège, 12 dans celle du Limbourg, 7 dans celle de Louvain, 6 dans celle de Namur, 5 dans celle du Brabant wallon et 4 dans celle de Luxembourg.

#### 2.1.1. Les tendances générales

La lecture des résultats du scrutin fédéral du 13 juin 1999 était assez aisée. Ces élections traduisaient un vote sanction à l'égard des partis de la majorité fédérale sortante, sociaux-chrétiens et socialistes unis dans le gouvernement Dehaene II. Les partis d'opposition (exception faite de la Fédération PRL FDF MCC en léger recul et du Front national qui perdait un tiers des voix recueillies en 1995) connaissaient un progrès. Les progrès les plus spectaculaires étaient réalisés par le Vlaams Blok (augmentation de son poids électoral<sup>5</sup> de 27 %) et plus encore par les formations écologistes : Agalev (+59 %) et Écolo (+85 %). Ces deux dernières sont pour la première fois entrées dans un gouvernement, aux côtés des libéraux et des socialistes, dans la coalition arc-en-ciel menée par Guy Verhofstadt.

Les résultats des élections fédérales du 18 mai 2003 sont apparus plus complexes. Les différents partis de la coalition sortante n'ont pas tous connu le même sort, pas plus que les différentes formations de l'opposition. Par contre, les deux formations

---

<sup>5</sup> Soit le rapport entre le pourcentage des voix obtenues en 2003 et celui de 1999.

composant chaque « famille politique »<sup>6</sup> ont connu un sort commun. Ainsi, du côté du gouvernement sortant, les partis de la famille socialiste et de la famille libérale ont tous progressé, tandis que les formations écologistes ont subi un recul plus important encore que le progrès spectaculaire qu'elles avaient connu en 1999. En Flandre, Agalev a même perdu toute représentation à la Chambre des représentants. Du côté de l'opposition, les partis d'extrême droite représentés au Parlement ont progressé, tandis que les formations dites sociales-chrétiennes ont marqué un nouveau recul, abaissant encore le niveau de leur plancher électoral historique. La N-VA a connu un résultat inférieur à celui réalisé en 1999 par la VU dont elle est issue, mais est parvenue à conserver une représentation d'un siège à la Chambre.

**Tableau 1 : Chambre des représentants**  
**Résultats nationaux de 1987 à 2003 en % de votes valables**

Partis	1987	1991	1995	1999	2003
VLD <sup>1</sup>	11,5	12,0	13,2	14,3	15,4
SP.A-Spirit <sup>2</sup>	14,9	12,0	12,6	9,5	14,9
CD&V <sup>3</sup>	19,5	16,8	17,2	14,1	13,3
PS	15,6	13,5	11,9	10,2	13,0
Vlaams Blok	1,9	6,6	7,8	9,9	11,7
MR <sup>4</sup>	–	–	10,3	10,1	11,4
PRL	9,4	8,1	–	–	–
FDf	1,2	1,5	–	–	–
CDH <sup>5</sup>	8,0	7,7	7,7	5,9	5,5
N-VA	–	–	–	–	3,1
VU <sup>6</sup>	8,1	5,9	4,7	5,6	–
Écolo	2,6	5,1	4,0	7,4	3,1
Agalev	4,5	4,9	4,4	7,0	2,5
FN	0,1	1,1	2,3	1,5	2,0

<sup>1</sup> PVV jusqu'en 1991 inclus.

<sup>2</sup> SP jusqu'en 1999 inclus.

<sup>3</sup> CVP jusqu'en 1999 inclus.

<sup>4</sup> En 1995, Fédération PRL FDF ; en 1999, Fédération PRL FDF MCC.

<sup>5</sup> PSC jusqu'en 1999 inclus.

<sup>6</sup> En 1999, VU&ID21.

## 2.1.2. Le poids des familles politiques

Le recul important subi par les partis sociaux-chrétiens et socialistes en 1999 avait permis à la famille libérale de devenir la première du pays (et ce, pour la première fois depuis 1884). En 2003, c'est la famille socialiste, désormais élargie à Spirit<sup>7</sup> du côté flamand, qui a décroché cette position (en pourcentage des suffrages exprimés, pas en nombre de sièges), comme elle l'avait déjà fait en 1925, 1936, 1987 et 1991. Tant du côté socialiste que du côté libéral, c'est le parti le moins puissant au vu des résultats de 1999 qui a le plus progressé en 2003 : le SP.A–Spirit a progressé de 56,8 % par rapport

<sup>6</sup> Ce terme devant être entendu dans son sens traditionnel, mais en intégrant les élargissements récents de plusieurs listes ou partis, soit, en reprenant les dénominations et la configuration de 2003, MR et VLD, PS et SP.A–Spirit, CDH et CD&V, Écolo et Agalev, Front national et Vlaams Blok.

<sup>7</sup> Issu, comme la N-VA, de la Volksunie.

au poids électoral du SP en 1999, tandis que le PS a progressé de 27,5 % ; le MR a connu une progression de 12,8 % par rapport au résultat engrangé par la Fédération PRL FDF MCC en 1999, le VLD un progrès de 7,7 %. Ces deux familles politiques se sont associées au sein du gouvernement violet, toujours sous la conduite de G. Verhofstadt, issu du premier parti du pays (le VLD), mais de la deuxième famille politique en voix (les libéraux).

L'opposition au gouvernement fédéral a dès lors été formée par les deux familles politiques en recul (sociaux-chrétiens et écologistes) et le seul député élu sur les listes de la N-VA, ainsi que par les formations d'extrême droite. Proportionnellement à son poids électoral antérieur, le FN a davantage progressé (+33,3 %) que le Vlaams Blok (+18,2 %). Comme en 1995, l'extrême droite constitue la quatrième famille politique du pays. Du côté des formations en recul, la baisse est limitée pour les partis sociaux-chrétiens (-6,7 % pour le CDH par rapport au poids électoral du PSC en 1999 et -5,7 % pour le CD&V par rapport au CVP en 1999), qui ne représentent plus, pour la première fois de leur histoire, que la troisième famille politique du pays, mais très prononcée pour les formations écologistes, qui retombent toutes deux en deçà de leurs résultats de 1991, et même de ceux de 1985 et 1987 dans le cas d'Agalev (recul de 58,1 % pour Écolo par rapport à 1999, de 64,3 % pour Agalev). Comme en 1995, les écologistes sont supplantés par l'extrême droite à la place de quatrième famille politique du pays. Enfin, la N-VA a réalisé un score équivalent à 55,3 % du total des suffrages recueillis par la Volksunie lors de la dernière participation électorale de son histoire, en 1999.

**Tableau 2 : Chambre des représentants  
Importance des cinq familles politiques principales  
de 1987 à 2003 en % de votes valables**

Familles politiques	1987	1991	1995	1999	2003
SP.A-Spirit <sup>1</sup> +PS	30,5	25,5	24,4	19,7	27,9
VLD <sup>2</sup> +MR <sup>3</sup>	20,9	20,1	23,5	24,4	26,8
CD&V <sup>4</sup> +CDH <sup>5</sup>	27,5	24,5	24,9	20,0	18,7
Vlaams Blok+Front national	2,0	7,7	10,1	11,4	13,7
Agalev+Écolo	7,1	10,0	8,4	14,4	5,6

<sup>1</sup> SP jusqu'en 1999 inclus.

<sup>2</sup> PVV jusqu'en 1991 inclus.

<sup>3</sup> En 1995, Fédération PRL FDF ; en 1999, Fédération PRL FDF MCC.

<sup>4</sup> CVP jusqu'en 1999 inclus.

<sup>5</sup> PSC jusqu'en 1999 inclus.

### 2.1.3. Les résultats dans les trois régions

Le nombre total d'électeurs diffère significativement d'une région à l'autre. Par conséquent, une voix représente une fraction différente du corps électoral selon qu'elle est émise en Flandre, en Wallonie ou à Bruxelles. Le tableau ci-dessous reflète ce constat puisque le VLD, premier parti en Flandre en nombre de suffrages lors du scrutin de 2003, récolte davantage de voix que le PS (994 597 pour le VLD en Flandre, 726 558 pour le PS en Wallonie), premier parti en Wallonie lors des mêmes élections,

mais un pourcentage moindre des votes valablement exprimés dans sa région. Le PS est le parti le mieux implanté dans une région, puisqu'il recueille 36,4 % en Wallonie, tandis que le MR obtient 31,2 % dans les cantons bruxellois et le VLD 24,2 % des suffrages valablement exprimés dans les cantons situés en région flamande.

**Tableau 3 : Chambre des représentants  
Résultats en % de votes valables dans les trois régions (2003)**

Partis	Flandre <sup>1</sup>	Wallonie	Bruxelles <sup>1</sup>
VLD	24,2	–	3,2
SP.A–Spirit	23,5	–	2,8
CD&V	21,0	–	1,8
PS	0,4	36,4	24,7
Vlaams Blok	17,9	0,3	6,0
MR	0,9	28,4	31,2
CDH	0,2	15,4	9,6
N-VA	4,8	–	0,5
Écolo	0,2	7,5	9,6
Agalev	3,9	–	0,8
FN	0,1	5,6	3,6
Vivant	1,2	1,5	0,9
CDF	0,1	1,4	1,7
Autres listes	1,7	3,7	3,7

<sup>1</sup> Non compris les Belges disposant du droit de vote et résidant à l'étranger inscrits dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, qui votent en personne ou par procuration dans le poste diplomatique ou consulaire de carrière belge dans lequel ils sont inscrits, ceux-ci ne pouvant être répartis selon les cantons flamands et bruxellois de la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, et par conséquent selon les régions flamande et bruxelloise.

Dans les cantons flamands, la hiérarchie des partis a une nouvelle fois subi plusieurs modifications en 2003, sans pour autant voir le rétablissement de l'ordre prévalant avant le scrutin de 1999. Le SP.A, désormais en cartel avec Spirit, a réalisé la progression la plus importante parmi les partis flamands. Alors que le SP était arrivé en quatrième position en Flandre en 1999, il a non seulement devancé le Vlaams Blok, mais également le CD&V en 2003, se plaçant en deuxième place. L'écart avec le premier parti est de 0,7 % des voix. En 1999, 0,4 % séparaient le VLD et le CVP. En 2003, l'écart entre les libéraux et les sociaux-chrétiens flamands s'est considérablement creusé, atteignant 3,2 %. Quoiqu'en progrès par rapport à 1999, le Vlaams Blok a reculé d'une place en 2003, retrouvant le rang de quatrième parti dans les cantons flamands. Derrière lui, Agalev, en très net recul, a cédé la cinquième place à la N-VA.

Ensemble, ces six formations recueillent 95,3 % des suffrages valablement exprimés dans les cantons flamands. Vivant arrive en septième position. Viennent ensuite les formations francophones, qui obtiennent des voix dans les cantons flamands de la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Ensemble, MR, PS, CDH et Écolo recueillent 1,7 % des suffrages valablement exprimés dans l'ensemble des cantons flamands, soit la même proportion qu'en 1999. À lui seul, le MR remporte davantage de voix que ses trois principaux concurrents francophones ensemble. Au total des cantons flamands de la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, ces quatre partis

totalisent 19,8 % des suffrages, soit un pourcentage quasiment identique par rapport à 1999 (19,7 %).

En Wallonie, le scrutin de 1999 avait vu l'écart entre le PS, premier parti, et la Fédération PRL FDF MCC, deuxième formation, se resserrer nettement pour atteindre 4,5 % des suffrages (contre 9,8 % en 1995). En 2003, le mouvement inverse s'est produit, puisque le PS devance le MR de 8 %. Derrière eux, la hiérarchie qui prévalait avant 1999 a été rétablie, le CDH reprenant la troisième place qu'Écolo avait ravie au PSC en 1999. C'est cependant en raison du recul important des écologistes que cette inversion des positions s'est opérée, le CDH perdant moins de terrain (-1,4 % des voix par rapport au PSC en 1999) qu'Écolo (-10,8 %). En progrès (+1,5 %), le Front national conforte sa cinquième position et est la dernière formation francophone à décrocher un siège en Wallonie. Vivant récolte 1,5 % des voix en Wallonie, soit 1 % des suffrages en moins qu'en 1999. Le CDF, formation dissidente du CDH née lors de la transformation du PSC en ce dernier, obtient 1,4 % des suffrages wallons. Les autres listes récoltent au total 4 % des votes valablement émis en Wallonie. Parmi ceux-ci, on relève le score du Vlaams Blok, dont la liste hennuyère obtient 0,85 %, soit 0,3 % des suffrages wallons.

Alors que dans les cantons flamands, les trois premiers partis obtiennent des résultats situés dans une fourchette de 3,2 % seulement des suffrages, l'écart entre le premier parti wallon et le troisième est de 21 %. En 1999, ces proportions étaient respectivement de 7,6 % en Flandre et de 12,4 % en Wallonie. Ainsi, les principaux partis flamands se tiennent plus encore qu'auparavant dans un mouchoir de poche, tandis qu'un écart considérable s'est creusé entre leurs vis-à-vis en Wallonie.

Dans les cantons bruxellois, quasiment tous les partis voient leur score évoluer de la même façon qu'au niveau national. Seul le résultat du CDH, qui gagne 0,5 % des voix par rapport au PSC, suit une tendance opposée à celle observée au niveau national (où il perd 0,4 % des voix). La hiérarchie des partis a été nettement modifiée dans cette région. Derrière le MR, qui conforte sa première place par un gain de 0,5 % des voix, on trouve le PS, qui gagne 8,2 % des suffrages. Écolo, qui perd 11,8 % des voix, est relégué à la troisième place. Il ne devance le CDH que d'une cinquantaine de voix. Comme en 1999, le parti qui occupe la cinquième place à Bruxelles est le Vlaams Blok, premier parti flamand dans la région Capitale. Il y est en progrès, gagnant 1,9 %. Le Front national gagne 1 % et se classe devant les autres partis flamands. Ceux-ci se classent comme suit : VLD (+0,4 %), SP.A-Spirit (+0,4 % par rapport au SP en 1999, dépassant ainsi le CD&V), CD&V (-0,7 %). Le CDF obtient 1,7 % dans les cantons bruxellois, soit son meilleur score régional, à l'inverse de Vivant qui, avec 0,9 % des voix (-0,9 %), réalise sa moins bonne performance régionale. À l'inverse de ce qu'on observe au niveau national, Agalev (0,8 %, soit -0,8 %) devance la N-VA (0,5 % des suffrages, contre 0,8 % pour VU&ID21 en 1999) à Bruxelles.

#### 2.1.4. Les résultats par circonscription

Depuis 2003, les circonscriptions électorales pour la Chambre correspondent au territoire des provinces dans neuf cas. Les seules exceptions concernent d'une part la

circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, qui englobe les cantons de la Région de Bruxelles-Capitale et certains cantons situés en province de Brabant flamand, et d'autre part la circonscription de Louvain, formée des autres cantons de cette province. Les tableaux 4 à 6 reprennent les résultats des différentes formations dans chacune des onze circonscriptions. Sont présentés dans ces tableaux les résultats de 2003 et ceux de 1999. Pour faciliter la comparaison, ceux de 1999 sont calculés selon les circonscriptions de 2003 et non selon le découpage en vigueur en 1999<sup>8</sup>.

**Tableau 4 : Chambre des représentants  
Résultats en % de votes valables et en sièges  
dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde (1999 et 2003)**

Partis	1999		2003	
	%	Sièges	%	Sièges
MR <sup>1</sup>	20,7	5	21,6	6
PS	10,0	2	15,4	4
VLD	11,1	3	11,5	3
Vlaams Blok	8,7	2	10,3	2
CD&V <sup>2</sup>	9,6	3	8,8	2
SP.A–Spirit <sup>3</sup>	4,8	1	8,5	2
CDH <sup>4</sup>	5,9	1	6,3	1
Écolo	14,1	3	6,2	2
FN	1,6	0	2,3	0
N-VA	–	–	2,2	0
VU-ID	4,3	1	–	–
Agalev	4,5	1	1,6	0
CDF	–	–	1,2	0
PCP	–	–	1,0	0
Vivant	1,8	0	0,9	0
Maria	–	–	0,5	0
RWF RBF	–	–	0,3	0
Lib. Appel	–	–	0,3	0
Belg.Unie- BUB	–	–	0,3	0
RDS-PC	–	–	0,3	0
FNB	0,9	0	0,2	0
Noor	0,2	0	0,1	0
Nation	–	–	0,1	0
Veilig Blauw	–	–	0,1	0
PH	0,0	0	0,1	0
Autres	1,7	0	–	–

<sup>1</sup> Liste PRL FDF en 1999.

<sup>2</sup> CVP en 1999.

<sup>3</sup> SP en 1999.

<sup>4</sup> PSC en 1999.

<sup>8</sup> Jusqu'en 1999, les provinces d'Anvers, de Flandre occidentale, de Flandre orientale, de Hainaut et de Liège étaient divisées en plusieurs circonscriptions.

**Tableau 5 : Chambre des représentants  
Résultats en % de votes valables et en sièges dans les circonscriptions wallonnes (1999 et 2003)**

Partis	Brabant wallon			Hainaut			Liège			Luxembourg			Namur							
	1999		2003	1999		2003	1999		2003	1999		2003	1999		2003					
	%	S.	% S.	%	S.	%	S.	%	S.	%	S.	%	S.	%	S.					
PS	19,2	1	24,3	1	34,8	8	44,1	10	29,1	5	35,6	6	20,0	1	26,3	1	27,6	2	33,5	3
MR <sup>1</sup>	36,7	2	41,8	3	20,6	4	22,0	5	24,3	4	30,7	6	28,2	2	30,4	2	25,4	2	28,2	2
CDH <sup>2</sup>	15,2	1	14,2	1	14,7	3	12,1	2	16,1	3	15,1	2	28,5	1	27,7	1	19,1	1	18,3	1
Écolo	20,8	1	9,4	0	16,4	3	6,4	1	19,5	3	7,6	1	17,2	0	7,1	0	19,3	1	8,6	0
FN	2,9	0	4,1	0	5,4	1	7,2	1	3,3	0	4,8	0	2,4	0	3,6	0	4,1	0	5,2	0
Vivant	2,7	0	1,7	0	2,4	0	1,3	0	2,7	0	1,8	0	1,7	0	1,0	0	2,3	0	1,4	0
CDF	-	-	1,9	0	-	-	1,1	0	-	-	1,2	0	-	-	2,2	0	-	-	1,6	0
RWF RBF	-	-	1,3	0	-	-	1,4	0	-	-	0,9	0	-	-	1,2	0	-	-	1,0	0
PTB <sup>3</sup>	0,3	0	-	-	0,5	0	0,8	0	0,6	0	0,8	0	0,2	0	-	-	0,3	0	0,4	0
MS	-	-	0,3	0	-	-	0,6	0	-	-	0,3	0	-	-	0,4	0	-	-	0,2	0
PC	0,5	0	0,5	0	1,2	0	0,8	0	1,4	0	-	-	0,5	0	-	-	0,5	0	-	-
FNB	0,6	0	-	-	1,2	0	0,5	0	0,8	0	-	-	0,2	0	-	-	0,5	0	0,5	0
Vlams Blok	-	-	-	-	-	-	0,9	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France	-	-	-	-	0,2	0	0,4	0	0,6	0	0,4	0	0,6	0	-	-	0,5	0	-	-
Nation	-	-	-	-	-	-	0,4	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Belg-Unionie-BUB	-	-	0,6	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,3	0
PC-RDS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chope	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,4	0	-	-	-	-	-	-	-	-
PDA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0	-	-	-	-	-	-	0,9	0
DL	-	-	-	-	-	-	0,1	0	-	-	0,2	0	-	-	-	-	-	-	-	-
MDT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0	-	-	-	-	-	-	-	-
PPR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	1,0	0	-	-	2,6	0	-	-	1,7	0	-	-	0,7	0	-	-	0,5	0	-	-

<sup>1</sup> Listes PRL FDF en 1999.<sup>2</sup> PSC en 1999.<sup>3</sup> PTB-UA en 1999.

**Tableau 6 : Chambre des représentants  
Résultats en % de votes valables et en sièges dans les circonscriptions flamandes (1999 et 2003)**

Partis	Anvers				Louvain				Flandre occidentale				Flandre orientale				Limbourg			
	1999		2003		1999		2003		1999		2003		1999		2003		1999		2003	
	%	S.	%	S.	%	S.	%	S.	%	S.	%	S.	%	S.	%	S.	%	S.	%	S.
VLD	19,9	5	21,8	6	26,9	2	26,9	2	21,4	4	21,7	4	30,7	7	22,2	3	21,2	3	21,2	3
SP.A- Spirit <sup>1</sup>	12,8	3	21,8	6	16,4	1	24,7	2	19,2	4	24,9	4	22,1	5	18,9	2	32,7	2	32,7	4
CD&V <sup>2</sup>	20,2	5	19,7	5	18,7	1	19,8	2	28,2	5	26,8	5	19,1	4	23,7	3	21,8	3	21,8	3
Vlaams Blok	20,9	6	24,1	7	11,9	1	14,9	1	11,1	2	14,1	2	16,8	4	12,7	1	15,7	1	15,7	2
N-VA	-	-	4,4	0	-	-	4,5	0	-	-	7,0	1	4,3	0	-	-	4,3	-	4,3	0
VU-ID	9,2	2	-	-	8,9	1	-	-	8,2	1	-	-	8,6	2	9,3	1	-	1	-	-
Agalev	12,9	3	4,5	0	13,1	1	5,2	0	9,4	1	3,2	0	4,5	0	10,0	1	2,4	1	2,4	0
Vivant	2,2	-	1,4	0	2,6	0	1,8	0	1,8	-	0,9	0	2,0	0	1,5	-	1,1	-	1,1	0
Lib. Appel	-	-	1,2	0	-	-	0,6	0	-	-	0,5	0	-	0	-	-	0,4	-	0,4	0
Resist	-	-	0,9	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PVDA <sup>3</sup>	0,8	0	-	-	0,5	0	-	-	0,4	0	0,3	0	0,4	0	0,7	0	0,6	0	0,6	0
Maria	-	-	-	-	-	-	0,7	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Belg.Unie- BUB	-	-	0,2	0	-	-	0,3	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Veilig Blauw	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,3	0	-	-	-	-	-	-	-	-
LSP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UFE	-	-	-	-	-	-	0,6	0	-	-	-	-	0,3	0	-	-	-	-	-	-
BUB-BEB	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Omnium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Vital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	1,1	0	-	-	0,9	0	-	-	0,4	0	-	-	0,8	0	1,1	0	-	0	-	-

<sup>1</sup> SP en 1999.<sup>2</sup> CVP en 1999.<sup>3</sup> PVDA-AF en 1999.

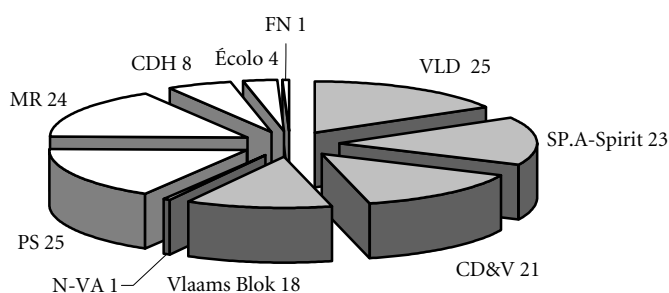
CRISP

CH 1952-1953

### 2.1.5. La composition de la Chambre des représentants

Lors des élections de 1995 et de 1999, 59 des 150 sièges de député fédéral ont été attribués à des listes composant le groupe linguistique français de la Chambre, le groupe linguistique néerlandais comptant 91 membres. Après le scrutin de 2003, cette répartition a été modifiée, le groupe linguistique français (représenté en blanc dans les graphiques ci-dessous) totalisant 62 élus et le groupe linguistique néerlandais (représenté en gris dans les graphiques ci-dessous) n'en comptant plus que 88. Deux facteurs expliquent cette évolution. D'une part, la révision décennale de la répartition des sièges à pourvoir dans les différentes circonscriptions a réduit d'une unité le nombre de sièges attribués dans les circonscriptions flamandes et a augmenté d'autant celui de la circonscription correspondant à la province de Luxembourg. D'autre part, les listes francophones ont décroché deux sièges de plus qu'auparavant dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde.

**Graphique 1 : Chambre des représentants**  
**Composition politique (2003)**

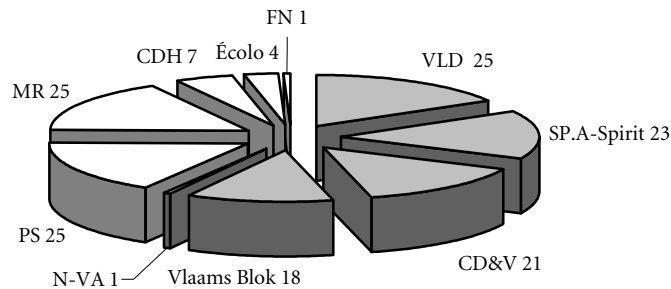


Deux formations ont obtenu 25 sièges lors du scrutin de 2003 : le VLD, en progrès de deux sièges, et le PS, qui a gagné six élus par rapport à 1999. Le MR a obtenu 24 sièges, gagnant lui aussi six sièges, tandis que le SP.A-Spirit en a remporté 23, soit neuf de plus que le SP en 1999, réalisant la meilleure progression. Du côté des partis formant l'opposition au gouvernement Verhofstadt II, seul le Vlaams Blok a accru sa représentation à la Chambre, décrochant trois sièges de plus qu'en 1999, soit 18 élus. Le CD&V a perdu un siège mais reste, avec 21 élus, le premier parti de l'opposition. Perdant deux sièges par rapport au PSC en 1999, le CDH a remporté 8 sièges. Écolo a vu sa représentation se réduire considérablement, perdant 7 élus et tombant à 4 sièges, ce qui le prive de la possibilité de constituer un groupe politique reconnu au sein de l'assemblée. C'est toutefois Agalev qui a subi la perte la plus nette puisque les écologistes flamands ont vu disparaître la totalité de leurs 9 sièges. La N-VA a remporté 1 siège, soit nettement moins que les 8 élus décrochés en 1999 par la VU-ID.

Agalev et la N-VA ont pâti de l'introduction du seuil électoral de 5 %<sup>9</sup>. Le Front national a conservé son unique siège de député fédéral.

Cette composition de départ a connu une modification en cours de législature. En janvier 2004, Richard Fournaux, élu du CDH dans la circonscription de Namur, a rejoint le MR. Par conséquent, le groupe MR à la Chambre compte 25 membres depuis le 4 février 2004, tandis que le groupe CDH a été réduit à 7 députés. Dans sa composition sortante, la Chambre compte donc trois groupes politiques totalisant chacun 25 membres.

**Graphique 2 : Chambre des représentants  
Composition politique (2007)**



Le nombre d'élus dont dispose chaque formation ne représente qu'imparfaitement la proportion de suffrages recueillis. Cette distorsion est principalement due au découpage du territoire en circonscriptions électorales envoyant un nombre différent d'élus à la Chambre. Ainsi, les 25 élus dont dispose le VLD représentent 16,7 % du total des 150 sièges composant la Chambre. Or le VLD a remporté 15,4 % des voix. Le PS, qui détient également 25 sièges (16,7 %), a obtenu 13 % des suffrages. Avec les 24 élus qu'il a initialement obtenus, le MR décrochait 16 % des sièges, ce qui est supérieur aux 11,4 % de voix qu'il a recueillis. Le SP.A-Spirit bénéficie également d'une légère surreprésentation à la Chambre, grâce à ses 23 sièges (soit 15,3 % du total des sièges disponibles) par rapport à la proportion de voix qu'il a engrangées (14,9 %). Les deux principales formations d'opposition ont également bénéficié favorablement de la répartition des sièges : le CD&V a obtenu 21 sièges, soit 14 % du nombre total de députés, avec 13,3 % des votes valablement exprimés ; le Vlaams Blok a remporté 18 sièges (12 % du total) avec 11,7 % des suffrages.

Les formations plus petites sont au contraire sous-représentées à la Chambre par rapport à leurs performances électorales. Le CDH a recueilli 5,5 % du total des votes valables, mais ses 8 sièges ne représentent que 5,3 % du total des députés fédéraux. Ce pourcentage tombe à 4,7 % si on prend en considération les 7 sièges dont le CDH dispose depuis le départ de R. Fournaux. Avec 4 élus, Écolo a obtenu 2,7 % du total

<sup>9</sup> P. BLAISE, V. DE COOREBYTER, « Les résultats des élections fédérales du 18 mai 2003 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1799-1800, p. 18.

des sièges alors qu'il a recueilli 3,1 % des suffrages. Le FN a remporté un élu, soit 0,7 % du nombre de députés fédéraux, malgré l'obtention de 2 % des suffrages. Les formations souffrant le plus de cette distorsion sont celles qui ont en outre pâti du seuil électoral de 5 %. Le siège obtenu par la N-VA représente lui aussi 0,7 % de la composition de la Chambre, alors que ce parti a engrangé 3,1 % des suffrages valablement exprimés. Agalev, malgré un score de 2,5 %, n'a obtenu aucun siège.

Outre le découpage en circonscriptions, le seuil électoral a donc également joué un rôle dans cette distorsion. On peut également remarquer que les partis qui voient le plus leur groupe politique sur-représenté par rapport à la proportion de suffrages qu'ils ont recueillis sont ceux qui ont bénéficié de l'attribution du dernier siège, dans l'ordre de dévolution, dans une ou plusieurs circonscriptions. C'est particulièrement vrai dans le cas du MR, qui a enlevé le dernier mandat en jeu dans cinq des six circonscriptions dans lesquelles il avait déposé une liste (Bruxelles-Hal-Vilvorde ainsi que quatre circonscriptions wallonnes, seule celle de Namur faisant exception). Le PS a obtenu le dernier siège attribué en province de Namur, le VLD celui provenant du Limbourg. Dans les rangs de l'opposition, le CD&V et le Vlaams Blok ont chacun décroché le dernier siège attribué dans deux circonscriptions, respectivement en Flandre occidentale et à Louvain pour le premier, à Anvers et en Flandre orientale pour le second.

La présence de femmes à la Chambre s'est accrue sans discontinuer depuis 1981. Les quotas imposés à la confection des listes de candidats (maximum 3/4 de candidats du même sexe en 1995, 2/3 en 1999 et parité en 2003) semblent avoir sensiblement contribué à l'évolution constatée. Alors qu'elles représentaient 5,6 % des députés en 1981, les femmes étaient 12 % des élues en 1995, 19,3 % en 1999 et 34,7 % des députés élus (52 sur 150) en 2003.

De nombreux candidats élus lors du scrutin de 2003 ont été remplacés lors de l'installation de la Chambre ou en cours de législature. Parmi les 150 députés composant la Chambre lors de sa dissolution en mai 2007, 53 sont des femmes, soit 35,3 %. La proportion de femmes députées fédérales est plus élevée dans le groupe linguistique français (38,7 %, contre 33 % dans le groupe linguistique néerlandais). Écolo compte trois élues parmi ses quatre mandataires, soit 75 % de femmes. Suivent, dans l'ordre décroissant de proportion, le PS (11 députées, soit 44 % des membres de son groupe politique à la Chambre), le SP.A-Spirit (10 députées, soit 43,5 %), le CDH (3 députées, soit 42,9 %), le CD&V (7 députées, soit 33,3 %), le VLD (8 députées, soit 32 %), le MR (7 députées, soit 28 %) et le Vlaams Blok (4 députées, soit 22,2 %). Les députés de la N-VA et du FN sont tous deux des hommes.

## 2.2. LE SÉNAT

La composition du Sénat résulte de trois modes de désignation : l'élection directe, la désignation par les trois assemblées législatives communautaires et la cooptation.

Le Sénat compte 71 sénateurs, hormis les sénateurs de droit. Parmi eux, 40 sont élus directement par deux collèges électoraux distincts : 25 le sont par le collège électoral

néerlandais et 15 par le collège électoral français. Les sénateurs désignés par les Parlements de Communauté sont au nombre de 21 : 10 sont désignés par le Parlement flamand, 10 par le Parlement de la Communauté française, 1 par le Parlement de la Communauté germanophone. Six sénateurs sont cooptés par les sénateurs flamands élus directs et les sénateurs désignés par le Parlement flamand. Ils forment ensemble les 41 sénateurs du groupe linguistique néerlandais. Quatre sénateurs sont cooptés par les sénateurs francophones élus directs et par les sénateurs désignés par le Parlement de la Communauté française. Ils forment ensemble les 29 sénateurs du groupe linguistique français. Le sénateur désigné par le Parlement de la Communauté germanophone n'appartient à aucun des deux groupes linguistiques. À la différence de ce que l'on observe à la Chambre des représentants, le nombre de sénateurs appartenant à chaque groupe linguistique est donc fixe.

Il y a trois circonscriptions électorales : flamande, wallonne et de Bruxelles-Hal-Vilvorde. La répartition des sièges des sénateurs élus directs se fait au niveau des deux collèges électoraux. Les électeurs de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde ont le choix d'appartenir à l'un ou à l'autre collège électoral, des listes flamandes et des listes francophones se présentant à leur suffrage.

### 2.2.1. Les tendances générales

Globalement, les scores enregistrés au Sénat par les principales formations politiques reflètent les tendances enregistrées à la Chambre. Les partis socialistes progressent de manière notable après le recul significatif subi en 1999. Le MR progresse également. Il est cependant devancé par le PS, qu'il était parvenu à dépasser en 1999. Seul le VLD connaît un sort différent au Sénat de celui qui lui est réservé à la Chambre : en *statu quo*, il perd la position de premier parti (tant sur le plan national qu'au sein du collège électoral néerlandais) au profit du SP.A–Spirit, qui le devance de 0,1 %.

Les partis sociaux-chrétiens subissent un recul, comme en 1999. Mais ce sont surtout les partis écologistes qui endurent une défaite, Agalev étant même privé d'élus, son score se situant en dessous du seuil de 5 % requis pour participer à la distribution des sièges. La N-VA subit le même sort que les écologistes flamands. Le Front national progresse par rapport au scrutin de 1999.

La hiérarchie des partis diffère quelque peu de celle observée à la Chambre. Outre que la première position est occupée par le SP.A–Spirit et non par le VLD, deuxième, la troisième place revient au PS et non au CD&V, quatrième, et la cinquième position au MR, et non au Vlaams Blok, sixième. Le CDH occupe la septième place, comme à la Chambre. En huitième position, Écolo devance la N-VA. Il en va de même à la Chambre si on considère le nombre de sièges, mais pas en termes de suffrages obtenus, où la situation inverse prévaut. Agalev et le FN ferment la marche, dans cet ordre, dans chacune des deux assemblées fédérales.

**Tableau 7 : Sénat**  
**Résultats nationaux de 1987 à 2003 en % de votes valables**

Partis	1987	1991	1995	1999	2003
<b>Collège électoral néerlandais</b>					
SP.A-Spirit <sup>1</sup>	14,7	11,9	13,2	8,9	15,5
VLD <sup>2</sup>	11,3	11,7	13,3	15,4	15,4
CD&V <sup>3</sup>	19,2	16,8	16,8	14,7	12,7
Vlaams Blok	2,0	6,8	7,7	9,4	11,3
N-VA	–	–	–	–	3,1
VU <sup>4</sup>	8,1	6,0	5,3	5,1	–
Agalev	4,9	5,1	3,7	7,1	2,5
Vivant	–	–	–	1,1	0,8
Autres	nd	nd	2,6	0,9	1,0
Total	nd	nd	62,6	62,6	62,3
<b>Collège électoral français</b>					
PS	15,7	13,3	12,8	9,7	12,8
MR <sup>5</sup>	–	–	11,2	10,6	12,2
PRL	9,3	8,1	–	–	–
FDf <sup>6</sup>	1,3	1,4	–	–	–
CDH <sup>7</sup>	7,8	7,9	7,3	6,0	5,5
Écolo	2,8	5,3	4,3	7,4	3,2
FN	–	0,9	–	1,5	2,3
Vivant	–	–	–	0,9	0,6
Autres	Nd	nd	1,8	1,3	1,3
Total	Nd	nd	37,4	37,4	37,9

<sup>1</sup> SP jusqu'en 1999 inclus.

<sup>2</sup> PVV jusqu'en 1991 inclus.

<sup>3</sup> CVP jusqu'en 1999 inclus.

<sup>4</sup> En 1999, VU&ID21.

<sup>5</sup> En 1995, Fédération PRL FDF ; en 1999, Fédération PRL FDF MCC.

<sup>6</sup> FDF-PPW en 1991.

<sup>7</sup> PSC jusqu'en 1999 inclus.

### 2.2.2. Les résultats dans les trois circonscriptions

La hiérarchie des partis francophones qui prévaut au Sénat est identique dans la circonscription wallonne et au niveau national. Cet ordre est le même que celui dans lequel ces partis se sont classés dans les circonscriptions wallonnes à la Chambre.

La hiérarchie des partis flamands qui prévaut au Sénat est identique dans la circonscription flamande et au niveau national. On y rencontre donc la même inversion, mais accentuée, entre le SP.A-Spirit et le VLD par rapport au résultat de la Chambre. Précisons toutefois que le territoire de cette circonscription n'inclut pas les cantons flamands de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, à la différence de la colonne consacrée à la Flandre dans le tableau 3.

Dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, le MR est arrivé en tête, comme en 1999. Derrière lui, c'est désormais le PS, et non plus Écolo comme en 1999, qui

occupe la deuxième position. Le VLD conserve la troisième place, ainsi que la tête des partis flamands. Il est suivi par le Vlaams Blok, qui supplante le CD&V à cette place. Derrière les sociaux-chrétiens flamands vient une autre formation flamande, le SP.A–Spirit. Ayant perdu près de la moitié des voix acquises en 1999 (6,6 %, soit –6,5 %), Écolo recule à la septième place, talonné par le CDH. À la Chambre, dans la même circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, les positions occupées par Écolo et le CDH sont inversées en ce qui concerne les voix recueillies, mais pas les sièges obtenus. Le Front national est neuvième, devant la N-VA, Agalev et Vivant.

**Tableau 8 : Sénat**  
**Résultats en % de votes valables dans les trois circonscriptions (2003)**

Partis	Circonscription flamande	Circonscription wallonne	Circ. de Bruxelles-Hal-Vilvorde
SP.A–Spirit	25,4	–	8,0
VLD	24,4	–	12,2
PS	–	35,6	15,6
CD&V	20,5	–	8,2
MR	–	30,3	22,9
Vlaams Blok	17,9	–	8,9
CDH	–	15,5	6,4
Écolo	–	7,7	6,6
N-VA	4,9	–	2,4
Agalev	3,9	–	1,7
FN	–	6,0	3,2
Vivant	1,3	1,5	1,2
Autres listes	1,7	3,4	2,7

### 2.2.3. Les résultats dans les deux collèges électoraux

Dans le collège électoral français, le PS (34 %, +8,2 % des voix) reprend au MR (32,1 %, +3,8 % des voix) la première place qu'il lui avait cédée en 1999. Le CDH (14,7 %, –1,4 % des voix) récupère la troisième place car Écolo recule plus nettement (8,4 %, –11,4 % des voix). Le FN progresse (6 %, +2 % des voix) et obtient un élu direct.

Dans le collège électoral néerlandais, le SP.A–Spirit (14,2 %) progresse considérablement par rapport au score obtenu en 1999 par le SP (+10,7 % des voix). Le VLD, en très léger progrès (24,7 %, +0,1 %), perd la première position. En recul par rapport au CVP en 1999, le CD&V reste troisième (20,4 %, –3,2 %). Le Vlaams Blok demeure à la quatrième place mais progresse (18,2 %, +3,2 %). La N-VA (4,9 %) manque de justesse le seuil de 5 % permettant de participer à l'attribution des sièges. Agalev, en très net recul (4,0 %, –7,3 % des voix), est également en dessous de ce seuil.

**Tableau 9 : Sénat**  
**Résultats en % de votes valables et en nombre d'élus directs**  
**dans le collège électoral français (1999 et 2003)**

Partis	1999		2003	
	%	Sièges	%	Sièges
PS	25,8	4	34,0	6
MR <sup>1</sup>	28,3	5	32,1	5
CDH <sup>2</sup>	16,1	3	14,7	2
Écolo	19,8	3	8,4	1
FN	4,0	0	6,0	1
CDF	–	–	1,6	0
Vivant	2,5	0	1,5	0
RWF-RBF	–	–	1,1	0
PTB <sup>3</sup>	0,5	0	0,8	0
Autres	3,0	0	–	–

<sup>1</sup> Liste PRL FDF en 1999.

<sup>2</sup> PSC en 1999.

<sup>3</sup> PTB-UA en 1999.

**Tableau 10 : Sénat**  
**Résultats en % de votes valables et en nombre d'élus directs**  
**dans le collège électoral néerlandais (1999 et 2003)**

Partis	1999		2003	
	%	Sièges	%	Sièges
SP.A–Spirit <sup>1</sup>	14,2	4	24,9	7
VLD	24,6	6	24,7	7
CD&V <sup>2</sup>	23,6	6	20,4	6
Vlaams Blok	15,0	4	18,2	5
N-VA	–	–	4,9	0
VU-ID	8,1	2	–	–
Agalev	11,3	3	4,0	0
Vivant	1,7	0	1,2	0
Lib. Appel	–	–	0,7	0
Resist	–	–	0,4	0
LSP	–	–	0,2	0
Veilig Blauw	–	–	0,2	0
Solide	0,2	0	0,2	0
Autres	1,3	0	–	–

<sup>1</sup> SP en 1999.

<sup>2</sup> CVP en 1999.

## 2.2.4. La composition du Sénat

Aux 40 sénateurs élus directement se joignent 21 sénateurs de communauté ainsi que 10 sénateurs cooptés. À l'exception du sénateur désigné par le Parlement de la

Communauté germanophone<sup>10</sup>, les sénateurs élus directs, de communauté et cooptés sont désignés au sein de chaque groupe linguistique proportionnellement aux résultats obtenus pour l'élection directe dans chaque collège. Le tableau 11 fournit la composition politique du Sénat telle qu'elle résulte du scrutin de 2003 en distinguant les sénateurs selon leur catégorie.

**Tableau 11 : Sénat**  
**Répartition des sièges par catégorie (2003)**

	Sénateurs élus directs	Sénateurs de communauté	Sénateurs cooptés	Total
<b>Groupe linguistique néerlandais</b>				
SP.A–Spirit	7 (+3)	3 (+2)	2 (+1)	12 (+6)
VLD	7 (+1)	3 (=)	2 (=)	12 (+1)
CD&V	6 (=)	2 (-1)	1 (=)	9 (-1)
Vlaams Blok	5 (+1)	2 (+1)	1 (=)	8 (+2)
Agalev	0 (-3)	0 (-1)	0 (-1)	0 (-5)
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>41</b>
<b>Groupe linguistique français</b>				
PS	6 (+2)	3 (=)	2 (=)	11 (+2)
MR	5 (=)	4 (+1)	1 (=)	10 (+1)
CDH	2 (-1)	2 (+1)	0 (-1)	4 (-1)
Écolo	1 (-2)	1 (-2)	0 (=)	2 (-4)
FN	1 (+1)	0 (=)	1 (+1)	2 (+2)
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>29</b>
<b>Sénateur germanophone</b>				
SP <sup>1</sup>		1 (=)		1 (=)
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>71</b>

<sup>1</sup> Remplacé en 2004 par un sénateur PFF (MR).

La différence entre le nombre de sièges obtenus en 1999 et en 2003 traduit assez bien les constats généraux posés à propos des résultats du scrutin fédéral de 2003. Les quatre partis qui se sont unis pour former le gouvernement Verhofstadt II ont étoffé leur groupe au Sénat, le SP.A–Spirit progressant tout particulièrement. Les deux partis d'extrême droite ont également gagné des sièges. À l'inverse, les deux formations dites sociales-chrétiennes sont en recul, mais ce sont les partis écologistes qui subissent les plus lourdes pertes. Néanmoins, Agalev n'a pas totalement disparu des bancs du Sénat puisque le SP.A–Spirit a offert une place de sénatrice cooptée à Jacinta De Roeck, candidate du parti écologiste flamand. Entretemps, celle-ci a cependant rejoint les rangs du SP.A–Spirit.

La composition initiale du Sénat installé en 2003 a subi plusieurs modifications en cours de route. À la suite des élections régionales de 2004, plusieurs sièges de sénateur de communauté ont été attribués à de nouvelles personnes. Mais cela n'a pas d'incidence sur la répartition des mandats entre les groupes politiques, puisque celle-ci dépend du résultat du scrutin fédéral de 2003. Le mandat attribué par le Parlement

<sup>10</sup> Qui est désigné à la majorité absolue des membres de cette assemblée.

germanophone fait toutefois exception à ce constat. En vertu d'un accord conclu entre les partis formant la majorité dans cette assemblée, le siège de sénateur de la Communauté germanophone a été attribué en 2003 à un socialiste, avant de revenir en janvier 2004, soit avant le renouvellement du Parlement germanophone de juin 2004, à un représentant du PFF, l'aile germanophone du MR. Enfin, plusieurs sénateurs ont quitté leur parti et ont poursuivi la législature en siégeant comme indépendants. Hugo Coveliers et Jean-Marie Dedecker ont quitté le VLD et ont fondé chacun leur propre formation politique (Vlott pour le premier, Lijst Dedecker pour le second), Amina Derbaki Sbaï a quitté le MR pour rejoindre le PS, Luc Paque a quitté le CDH et rejoint le MR, tandis que Francis Detraux a quitté le Front national et a créé Force nationale.

À la veille de sa dissolution, le Sénat comptait 27 femmes, soit 38 % de ses membres, compte non tenu des trois sénateurs de droit, héritiers du Trône.

### 3. LES LISTES EN PRÉSENCE

---

Avant de présenter, circonscription par circonscription pour la Chambre, collège par collège pour le Sénat, les listes qui participent aux élections du 10 juin 2007, quelques commentaires sont proposés relatifs, successivement, aux listes francophones, bilingues et flamandes en présence. Quelques évolutions qui ont affecté les listes disposant d'une représentation dans les assemblées fédérales au cours de la législature 2003-2007 sont examinées auparavant.

#### 3.1. APERÇU DES LISTES EN PRÉSENCE

Tous les partis possédant une représentation au Parlement fédéral sous la législature 2003-2007 concourent à l'élection du 10 juin 2007. Depuis 2003, certains partis ont changé de nom ou ont disparu pour donner place à de nouvelles formations, ou encore s'associent à d'autres en vue des échéances électorales :

- depuis la disparition de la Volksunie le 19 septembre 2001, Spirit – qui en est issu et a été présidé de 2002 à 2004 par Els Van Weert (secrétaire d'État fédérale sortante au Développement durable et à l'Économie sociale) et, depuis 2004, par Geert Lambert – se présente le plus souvent, aux différents scrutins, en cartel avec le SP.A ;
- la Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA), également née suite à la disparition de la Volksunie, bien que demeurant une formation politique autonome – présidée à sa création par Geert Bourgeois (actuel ministre flamand des Affaires administratives, de la Politique extérieure, des Médias et du Tourisme) et, depuis 2004, par Bart De Wever –, présente des listes en cartel avec le CD&V pour la plupart des élections depuis 2004 (au niveau communal, des listes spécifiques N-VA ont parfois été déposées en 2006) ;
- Agalev s'est transformé en Groen! lors du congrès du 15 novembre 2003. L'ancienne ministre flamande de l'Environnement et de l'Agriculture, Vera Dua, en est la présidente depuis sa création. Lors du scrutin de 2003, Agalev avait perdu toute représentation parlementaire fédérale, suite à l'application du seuil de 5 % des voix nécessaires pour l'obtention d'un siège. Toutefois, une sénatrice sortante Agalev (Jacintha De Roeck) s'est vue offrir un des sièges de sénateur coopté attribués au groupe SP.A–Spirit (elle a ensuite rallié le SP.A) ;

- sous la contrainte judiciaire (confirmation par la Cour de cassation du jugement émis par la Cour d'appel de Gand en avril 2004 qui condamnait trois asbl<sup>11</sup> liées au Vlaams Blok pour incitation à la haine raciale), le parti d'extrême droite flamand a été dissous et une nouvelle formation a été créée sous la dénomination Vlaams Belang lors du congrès d'Anvers, le 14 novembre 2004 ;
- le VLD et la branche flamande de Vivant, son partenaire de cartel depuis 2004, ont décidé, lors du congrès commun VLD–Vivant du 11 février 2007, de se présenter aux élections fédérales sous la dénomination Open VLD. Vivant, qui a organisé un congrès idéologique commun avec le VLD en mai 2005 sur le thème « Plus de liberté, plus de bien-être », présente dès lors des candidats sur des listes Open VLD, notamment son président Roland Duchâtelet qui occupe la première place sur la liste des suppléants pour le collège néerlandais du Sénat. Sept autres candidats sur des listes Open VLD sont membres de Vivant : cinq candidats pour la Chambre (un dans les circonscriptions d'Anvers, de Flandre orientale, du Limbourg et deux dans celle de Bruxelles-Hal-Vivorde) et trois pour le Sénat.

Les numéros nationaux attribués aux dix principales listes pour l'élection du 10 juin 2007 ont été tirés au sort le 11 mai : le tableau 12 présente les numéros attribués à ces listes (numéros 1 à 10). Un second tirage au sort national a eu lieu le 18 mai au bureau central de Malines. Il concernait les partis non représentés dans les deux chambres mais qui déposent des listes dans au moins cinq circonscriptions, soit CAP, Lijst Dedecker et PTB-PVDA. Bien que la Liste Lijst Dedecker ait reçu un numéro national lors de ce tirage au sort, son fondateur, le député flamand et sénateur de communauté Jean-Marie Dedecker, a déclaré qu'il introduirait un recours au Conseil d'État, considérant que sa liste aurait dû faire partie du premier tirage au sort et l'estimant victime d'une discrimination du fait que les autres partis ont connu une semaine avant le sien le numéro qui leur était attribué.

**Tableau 12 : Numéros nationaux attribués aux listes et sigles des listes**

1	FN
2	CDH
3	CD&V–N–VA
4	Vlaams Belang
5	MR
6	Open VLD
7	PS
8	Groen!
9	SP.A–Spirit
10	Écolo
11	Lijst Dedecker
13	CAP (circonscriptions flamandes)
15	PVDA+
16	PTB+
22	CAP (circonscriptions francophones)

<sup>11</sup> Vlaamse Concentratie, Nationalistische Omroepstichting et Nationalistisch Vormingsinstituut.

### 3.1.1. Listes ou partis francophones sans représentation au Parlement fédéral

Lors de la transformation du PSC en CDH, en 2002, Dominique Harmel et d'autres membres du PSC opposés à l'abandon de la référence au christianisme ont fondé le CDF –Chrétiens démocrates francophones. Présente au scrutin fédéral de 2003, cette formation a recueilli 38 346 voix à la Chambre, soit 0,6 %. Son meilleur résultat a été obtenu dans la circonscription du Luxembourg (2,2 %). Lors des élections régionales de 2004, le CDF a récolté 0,9 % des voix à Bruxelles et 0,7 % en Wallonie. En mars 2007, le CDF a annoncé son intention d'élargir son assise et, à terme, d'être présent également en Flandre. Cette décision s'est accompagnée d'un changement de nom, tout en conservant le sigle CDF : Chrétiens démocrates fédéraux. Pour l'élection de la Chambre, le CDF présente une liste dans les cinq circonscriptions wallonnes, ainsi que dans celle de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Il a également déposé une liste dans le collège électoral français du Sénat.

En Flandre, Vivant s'est allié au VLD en février 2007 pour fonder Open VLD. Du côté francophone, Vivant n'a pas effectué de rapprochement avec une autre formation. C'est donc seul que ce parti se présente dans les circonscriptions du Hainaut et de Liège.

Comme en 2003, le RWF, fondé en 1999 par Paul-Henry Gendebien, ancien président du Rassemblement wallon, ancien député et ancien député européen, dépose des listes prônant le rattachement de la Wallonie et de Bruxelles à la France dans les cinq circonscriptions wallonnes, à Bruxelles-Hal-Vilvorde et au Sénat. Au Sénat, deux candidats de la liste RWF sont membres du mouvement rattachiste Liège-France.

En 2004, le Rassemblement wallon a décidé de quitter le RWF. Allié au Parti France, au mouvement Citoyens Wallons, au Rassemblement populaire wallon et à Socialisme démocratique–PSDI, il a créé en janvier 2006 le Pôle Wallon, qui se prononce en faveur de l'indépendance de la Wallonie ou de son rattachement à la France. Des listes Wallon sont présentées dans le Hainaut, dans la circonscription de Liège et dans celle de Namur.

Créé en septembre 2006 et distinct des formations précédentes, le Parti Wallon entend « rendre à la Wallonie sa fierté et son honneur ». Il se prononce en faveur de la suppression de la Communauté française et de la disparition de la province de Brabant wallon. Le Parti Wallon n'a déposé qu'une seule liste, dans le Hainaut.

Le Parti communiste se présente seul au scrutin fédéral de 2007. Il a déposé des listes pour le Sénat, ainsi que dans les circonscriptions de Bruxelles-Hal-Vilvorde, du Brabant wallon, du Hainaut, de Liège et du Luxembourg.

Trois dissidences du Front national ont déposé des listes. Le Front nouveau de Belgique (FNB), créé par Marguerite Bastien quelques mois après son élection comme députée fédérale du Front national en 1995, présente des listes dans les circonscriptions de Bruxelles-Hal-Vilvorde, du Hainaut, de Liège, du Luxembourg et de Namur. Force nationale a été créée par Francis Detraux, élu sénateur en 2003 (il était premier suppléant sur la liste du Front national). Les listes de cette formation sont présentes dans le collège électoral français du Sénat, ainsi que dans les

circonscriptions du Brabant wallon, du Hainaut, de Liège et de Namur. Le Front des Bruxellois (FDB) a été créé par Paul Arku, député bruxellois élu sur la liste du Front national en 2004. Cette liste n'est présente que dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Ces trois formations ont participé aux élections communales du 8 octobre 2006.

Parallèlement à la campagne présidentielle menée par Nicolas Sarkozy en France a été créée en Belgique une formation distincte de celle du nouveau président français, et non reconnue par elle, mais adoptant le même nom que celle-ci. L'Union pour un mouvement populaire-Belgique (UMP-B) présente des candidats dans les circonscriptions de Liège et du Luxembourg.

Lors des élections communales de 2006, une liste DLC (Droit et libertés des citoyens) a été déposée à Binche, à La Louvière et à Mons, sans toutefois obtenir de siège. Cette formation défend la multiculturalité. Elle présente une liste dans la circonscription du Hainaut.

Unie se présente comme un Parti centriste pour l'union belge. Une liste a été déposée dans la circonscription du Hainaut. En octobre 2006, une liste unie a participé au scrutin communal à Charleroi, sans décrocher d'élu.

Dans le Brabant wallon se présentent également la liste Groupe social des citoyens démocrates (GSCD), emmenée par l'ancien conseiller communal wavrien Laurent Balthazar, et la liste Belgique Positif, dont le seul candidat effectif est chauffeur de car.

Dans la circonscription de Liège est déposée une liste intitulée MP Éducation.

Le Parti jeunes musulmans (PJM), fondé par Jean-François Bastin, dépose une liste dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde.

À l'occasion du scrutin communal du 8 octobre 2006 a été déposée la liste Trefle à Evere. Une liste portant cette dénomination est présente dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde.

Dans cette circonscription a également été déposée la liste Véloration, dont les candidats se présentent comme « objecteurs de croissance ».

### **3.1.2. Listes ou partis bilingues sans représentation au Parlement fédéral**

Le PTB-PVDA, parti d'extrême gauche d'origine maoïste, se présente sous ses couleurs (listes PTB+) dans le collège français (Sénat) et dans les cinq circonscriptions wallonnes (Chambre). Le parti se présente dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde (Chambre) sous la dénomination PTB+PVDA+. Dans le collège néerlandais (Sénat) et dans les cinq circonscriptions flamandes (Chambre), il se présente sous la dénomination PVDA+. C'est la seule formation qui se présente sous ses couleurs dans toutes les circonscriptions (flamandes, francophones et bilingue) pour la Chambre et dans les deux collèges pour le Sénat. On se souviendra qu'en 2003, le PTB-PVDA n'avait pas présenté de liste sous son nom à Bruxelles-Hal-Vilvorde et à Louvain, où il soutenait les listes Maria constituées notamment d'anciens membres du personnel de

la Sabena, tandis que dans la circonscription d'Anvers et au collège néerlandais du Sénat, le PVDA présentait des candidats sur les listes Resist déposées à l'initiative de la Ligue arabe européenne, mouvement radical de défense des droits des immigrés de culture musulmane dirigé par Dyad Abou Jahjah.

Le BUB (Belgische Unie – Union belge), parti centriste apparu aux élections fédérales de 2003 qui défend le rétablissement de l'unité de la Belgique, ne se présente pas au Sénat mais a déposé des listes sous l'appellation Belg.Unie-BUB dans six circonscriptions de la Chambre : Brabant wallon, Namur, Bruxelles-Hal-Vilvorde, Flandre occidentale, Louvain et Limbourg.

Les anciens parlementaires SP Jef Sleenckx et Lode Van Ostrive, ainsi que l'ancien secrétaire général de la FGVB Georges Debunne sont à l'origine du Comité voor een andere politiek (CAP). Cette initiative née des mouvements contre la Constitution européenne et contre le Pacte de solidarité entre les générations, est soutenue par le Kommunistische Partij (KP), ainsi que par le Socialistische Arbeiderspartij (SAP, aile flamande de la Ligue communiste révolutionnaire – LCR, nom adopté en décembre 2006 par le Parti ouvrier socialiste, POS) et le Linkse Socialistische Partij (LSP, aile flamande du Mouvement pour une alternative socialiste – MAS), deux organisations trotskystes. Le LSP avait déposé des listes en 2003 en Flandre orientale et au Sénat. Le SAP s'est prononcé contre la participation du CAP aux élections fédérales de 2007 et attend de faire le bilan de celles-ci pour se prononcer sur sa place future au sein du CAP. Parallèlement à la création de CAP, mais de manière autonome, une autre initiative a rapproché les équivalents francophones de ces trois partis ainsi que le Parti humaniste (PH) et des personnes non affiliées à une formation politique sous le nom Une Autre Gauche (UAG)<sup>12</sup>. Un meeting commun a rassemblé CAP et UAG le 28 octobre 2006 à Bruxelles, les deux initiatives restant indépendantes l'une de l'autre. Des tensions internes sont rapidement apparues au sein d'UAG. Le MAS a quitté ce groupe et a décidé de se présenter aux élections dans les circonscriptions wallonnes du Hainaut et de Liège sous le nom CAP (Comité pour une autre politique). La réalité que recouvre CAP en Flandre et du côté francophone est donc très différente. Après débats, UAG a décidé de ne pas présenter de listes au scrutin fédéral de 2007. Le PC a par conséquent choisi de déposer, seul, des listes sous son nom dans plusieurs circonscriptions francophones tout en continuant à participer à UAG.

### 3.1.3. Listes ou partis flamands sans représentation au Parlement fédéral

Exclu du VLD en octobre 2006<sup>13</sup>, et après un bref passage à la N-VA<sup>14</sup>, Jean-Marie Dedecker dépose des listes à son nom (Lijst Dedecker) dans les circonscriptions

<sup>12</sup> Cf. l'appel « Une autre gauche est nécessaire » paru dans *La Libre Belgique* le 22 février 2006.

<sup>13</sup> Jean-Marie Dedecker a été exclu du VLD après s'être opposé, suite aux élections communales d'octobre 2006 où il était dernier candidat effectif sur la liste VLD–Vivant à Ostende, à la constitution d'une majorité associant SP.A–Spirit et VLD–Vivant.

<sup>14</sup> Après son éviction du VLD, Jean-Marie Dedecker a rejoint la N-VA où sa présence a compromis le cartel formé par ce parti et le CD&V. Il a quitté la N-VA quand il lui a été signifié qu'il ne pourrait pas figurer sur une liste lors du scrutin fédéral de juin 2007.

flamandes et dans celle de Bruxelles-Hal-Vilvorde pour la Chambre, ainsi que dans le collège néerlandais pour le Sénat. Il a rallié à lui quelques transfuges du VLD et aussi deux députés flamands élus sur des listes Vlaams Belang en 2004 (Jurgen Verstrepen, tête de liste à Anvers, et Monique Moens, dernière suppléante à Bruxelles-Hal-Vilvorde). Des membres et des cadres<sup>15</sup> du parti Vlott créé par Hugo Coveliers (ancien député élu sur des listes VU puis VLD et sénateur sortant siégeant comme indépendant depuis 2005) ont rejoint la liste Dedecker alors que Hugo Coveliers lui-même et Karina Leys figurent sur des listes Vlaams Belang (respectivement au Sénat et dans la circonscription d'Anvers pour la Chambre) et que des listes de cartel Vlaams Belang–Vlott ont participé aux élections communales du 8 octobre 2006 dans plusieurs communes<sup>16</sup>.

Une liste Nieuwe partij – Fervent nationaal (NP-FN) est présente dans la circonscription d'Anvers. Ce parti créé par des dissidents du VLD, brièvement passés par le Vlaams Blok, est la branche flamande du Front national. Le parti a présenté des listes dans deux circonscriptions (Anvers et Brabant flamand) aux élections régionales de 2004<sup>17</sup>.

Comme lors du scrutin fédéral de 2003, et de même qu'aux élections communales de 1994, 2000 et 2006 à Bredene, une liste Vital, constituée par Vital Haghebaert, se présente dans la circonscription de Flandre occidentale<sup>18</sup>.

Pour la première fois, une liste Pluralis se présente dans la circonscription du Limbourg.

Deux listes ne comptant qu'un seul candidat effectif (et le minimum de 6 suppléants) se présentent uniquement à l'élection du Sénat ; la liste NEE, lancée par Tania Derveaux, liste de contestation et de dérision, qui se présente comme « une solution alternative pour les citoyens qui estiment qu'aucun parti ne mérite leur voix », et la liste Stijn, initiée par Stijn Tormans, journaliste à l'hebdomadaire *Knack*, sur laquelle on trouve une de ses collègues parmi les candidats suppléants. Il ne vise aucunement l'élection, mais veut réaliser une expérience journalistique.

### 3.1.4. Cas particuliers et listes qui ne se présentent plus

Les listes CAP et UAG ont été présentées ci-dessus. Leur évolution a influencé la stratégie électorale de plusieurs formations : la LCR, le MAS, le PC et le Parti humaniste. Ce dernier ne se représente plus. Le PC dépose des listes seul. Le MAS s'est investi dans la création du CAP dans la partie francophone du pays. Par conséquent, les listes RDS-PC et PC-RDS regroupant ces trois formations, présentes

<sup>15</sup> Le président de la section de Flandre occidentale Youri Bultynck et celui de Flandre orientale Gilbert Van Huffel, le secrétaire local d'Anvers Jo Claeys, etc.

<sup>16</sup> Contrairement aux élections communales, l'alliance du Vlaams Belang et de Vlott ne se présente pas sous la forme d'un cartel Vlaams Belang–Vlott aux élections fédérales de juin 2007.

<sup>17</sup> M. ABRAMOWICZ, *Inventaire des conflits internes au sein du VB*, 27 février 2007, <www.resistances.be>.

<sup>18</sup> Lors des élections fédérales de 2003, la liste Vital avait recueilli 1 325 voix (0,2 % des votes valables de la circonscription de Flandre occidentale). Lors des élections communales de 2006, la liste Vital avait obtenu 79 voix à Bredene (0,7 %).

respectivement dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde et dans celle de Liège en 2003, ne se représentent plus.

Le Mouvement socialiste (MS), dissidence du PS née entre autres de différentes tensions suscitées par les élections communales du 8 octobre 2000 a déposé plusieurs listes aux élections communales du 8 octobre 2006, obtenant des élus à Froidchapelle et à Anderlues. Présentant des listes dans les cinq circonscriptions wallonnes lors des élections fédérales de 2003, cette formation est cependant absente du scrutin de 2007.

France, dont les listes étaient présentes dans le Hainaut et dans la circonscription de Liège en 2003, s'est allié à d'autres formations pour constituer le Pôle Wallon.

Le Défi libéral (DL), mouvement dissident du PRL créé en novembre 2002 par Charles Petitjean, ancien bourgmestre et parlementaire PLP puis PRL, ne se représente plus. Son principal dirigeant a rejoint le Front national, sur la liste duquel il a été élu député wallon en 2004.

Le Parti citoyenneté prospérité (PCP), présent dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde en 2003 ne se représente plus, son dirigeant, Jean-François Bastin, ayant fondé le PJM.

Plusieurs listes déposées dans une seule circonscription en 2003 ne se représentent pas en 2007 : Confédération des honorables et originaux patrons d'établissement (Chope), Mouvement de défense des travailleurs (MDT), Nation, Noor, PDA (parti de protection des animaux) et PPR.

Le Liberaal Appel, une dissidence du VLD fondée début 2002 comme mouvement et lancée comme parti en 2003 par Ward Beysen, ancien ministre flamand, député européen (suppléant) élu sur la liste VLD en 1999, connu pour ses critiques contre le cordon sanitaire établi autour du Vlaams Blok et décédé en janvier 2005, et VeiligBlauw, une autre dissidence droitrière du VLD, fondée début 2003 par Leo Goovaerts, ancien sénateur et ancien trésorier du VLD, exclu du parti, ne présentent plus de listes en 2007. SoLiDe (Sociale Liberale Democraten), qui a présenté des listes aux élections fédérales de 1999 et de 2003 alors qu'il a été un moment question d'une collaboration avec VeiligBlauw, ne participe pas non plus au scrutin de 2007. La liste Omnium apparue pour la première fois en 2003 dans la circonscription de Flandre occidentale (1 616 voix) ne se présente plus.

Contrairement au précédent scrutin fédéral, il n'y a pas de liste francophone dans la circonscription de Louvain (en 2003, la liste UFE, Union des francophones et des Européens, était composée de mandataires MR et CDH, tandis que le PS avait refusé de lui donner son appui).

Les listes bilingues Parti humaniste – Humanistische Partij (PH-HP) et Maria (dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde) ne se présentent plus, de même que les listes flamandes Maria (dans la circonscription de Louvain) et Resist (dans la circonscription d'Anvers et dans le collège néerlandais pour le Sénat).

## 3.2. LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Dans cette section sont présentées succinctement les listes déposées en vue de l'élection de la Chambre des représentants lors du scrutin fédéral du 10 juin 2007. Celles déposées pour l'élection directe du Sénat sont examinées dans la section suivante. Pour la Chambre, les listes déposées dans les onze circonscriptions sont présentées en commençant par les circonscriptions wallonnes. Viennent ensuite celle de Bruxelles-Hal-Vilvorde et celles de Flandre. Les circonscriptions wallonnes et flamandes sont présentées dans l'ordre alphabétique de leur nom en français.

Pour chaque circonscription, un tableau reprend le parti, la place sur la liste, le nom, ainsi que les fonctions des premiers candidats effectifs. Les partis sont présentés dans l'ordre déterminé par leur résultat fédéral de 2003 ou, à défaut, de leur numéro de liste. Sont pris en considération dans ce tableau les candidats en ordre théoriquement utile sur les listes des partis ayant obtenu au moins un siège à l'issue des précédentes élections. Sont considérés comme en ordre théoriquement utile les candidats qui figurent en tête des listes jusqu'à concurrence du nombre de sièges plus un (candidat qui occupe la place dite de combat) qu'ont obtenus les listes sur lesquelles ils se présentent. Dans les tableaux de candidatures sont également repris les candidats figurant à la première place de chacune des autres listes se présentant au suffrage des électeurs. Quelques commentaires ou compléments d'information sur la composition des listes suivent les tableaux.

### 3.2.1. La circonscription du Brabant wallon

Quatorze listes se présentent dans la circonscription du Brabant wallon (onze listes en 2003), dont trois incomplètes (PC, Force nationale et Belgique Positif).

**Tableau 13 : Chambre des représentants  
Candidatures dans la circonscription électorale du Brabant wallon  
(5 sièges à pourvoir)**

Parti	Place	Candidats	Mandats et fonctions
PS	1	André Flahaut	ministre fédéral de la Défense nationale, ancien député fédéral
	2	Annie Galban-Leclef	conseillère provinciale, échevine à Ottignies-Louvain-la-Neuve
Vlaams Belang	1	Luk Van Nieuwenhuysen	député flamand, vice-président du Vlaams Belang
MR	1	Charles Michel	député fédéral sortant, bourgmestre de Wavre, porte-parole du MR, ancien ministre wallon
	2	Valérie De Bue	députée fédérale sortante, échevine à Nivelles
	3	Claude Jossart	bourgmestre de Chastre
	4	Christophe Dister	bourgmestre de La Hulpe

CDH	1	André Antoine	ministre wallon du Logement, des Transports et du Développement territorial, bourgmestre (empêché) de Perwez, vice-président du CDH, ancien député fédéral, ancien député wallon échevine à Nivelles
	2	Evelyne Stinglhamber-Vanpée	
Écolo	1	Thérèse Snoy	conseillère communale à Braine-l'Alleud, ancienne secrétaire générale d'Inter-Environnement Wallonie
FN	1	Grégory Duquenne	conseiller provincial
CDF	1	Bruno Springuel	secrétaire général du CDF
RWF	1	Laurent Brogniet	secrétaire général du RWF
PTB+	1	Antoine Moens de Hase	étudiant
PC	1	Michaël Sorokakis	enseignant
Belg.Unie-BUB	1	François Wolters	vice-président du BUB
Force nationale	1	Jean Stalpaert	vice-président de la fédération bruxelloise de Force nationale
GSCD	1	Laurent Balthazar	ancien conseiller communal Vivant à Wavre
Belgique Positif	1	Alexandre Goffin	chauffeur de car

En 2003, le MR a remporté trois des cinq sièges attribués dans la circonscription du Brabant wallon. Le PS et le CDH en ont chacun obtenu un.

Pour la quatrième fois consécutive, André Flahaut mène la liste du PS dans le Brabant wallon. Celle-ci est poussée par Léon Walry, bourgmestre d'Incourt, député wallon<sup>19</sup> et chef du groupe PS au Parlement de la Communauté française. La première suppléante est la députée fédérale sortante Véronique Ghenne. Claude Lelièvre, délégué général aux droits de l'enfant de la Communauté française de 1991 à 2007, figure à la place de dernier suppléant.

Député fédéral sortant et ancien ministre wallon, Charles Michel conduit la liste du MR, comme en 2003. Serge Kubla, chef du groupe MR au Parlement wallon, bourgmestre de Waterloo et ancien ministre wallon lui aussi, occupe la place de dernier suppléant.

La liste du CDH est emmenée par André Antoine, ministre wallon. En 2003, celui-ci était dernier suppléant. Le dernier candidat effectif est le député wallon Benoît Langendries. Brigitte Wiaux, députée fédérale sortante, est première suppléante.

Sur la liste d'Écolo, emmenée par Thérèse Snoy, figure comme dernier candidat effectif Jean-Luc Roland, bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et ancien secrétaire fédéral d'Écolo.

<sup>19</sup> Rappelons que, sauf cas particulier précisé explicitement, les députés wallons sont également membres du Parlement de la Communauté française. Tel n'est pas le cas de la totalité des députés bruxellois.

Sur la liste du FN pour l'élection de 2007 figure, comme troisième suppléant, Guy Hance, député bruxellois et trésorier du Front national.

La liste Belgique Positif ne compte qu'un seul candidat effectif et six suppléants.

Le dépôt d'une liste par le Vlaams Belang dans le Brabant wallon a retenu l'attention de nombreux acteurs. En 2003, le Vlaams Blok avait procédé ainsi dans la province de Hainaut, où il avait recueilli 6 198 voix, soit 0,9 % des suffrages. En présentant cette fois des candidats dans le Brabant wallon, le parti flamand affirme vouloir tirer profit de l'apparement qui existe entre cette circonscription et celle de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Selon le Vlaams Belang, cette procédure aurait permis aux listes francophones d'obtenir en 2003 un nombre anormalement élevé de sièges dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, au détriment des listes flamandes pour lesquelles l'apparement existe entre cette circonscription et celle de Louvain. Par cette manœuvre, le Vlaams Belang entend remettre au centre du débat la revendication de scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde. La liste déposée par le VB dans le Brabant wallon est conduite par Luk Van Nieuwenhuysen, député flamand qui conduisait la liste déposée en 2003 dans le Hainaut. Y figurent également Wim Wienen, conseiller communal à Anvers, et Joris Huysentruet, ancien député fédéral. Le premier suppléant est Ludo Leen, membre du conseil d'administration de la VRT. Eliane Trogh, conseillère provinciale dans le Brabant flamand, est quatrième suppléante. La présence de candidats non domiciliés dans la circonscription est conforme à la loi.

### 3.2.2. La circonscription du Hainaut

Dix-sept listes se présentent dans la circonscription du Hainaut (seize listes en 2003), dont sept incomplètes (Force nationale, CAP, Wallon, FNB, DLC, Unie et Parti wallon).

**Tableau 14 : Chambre des représentants  
Candidatures dans la circonscription électorale du Hainaut  
(19 sièges à pourvoir)**

Parti	Place	Candidats	Mandats et fonctions
PS	1	Elio Di Rupo	ministre-président du gouvernement de la Région wallonne, ministre d'État, bourgmestre empêché de Mons, président du PS, ancien vice-Premier ministre, ancien ministre de la Communauté française, ancien député européen, ancien sénateur, ancien député fédéral
	2	Marie Arena	ministre-présidente du gouvernement de la Communauté française, en charge de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale, ministre wallonne de la Formation, ancienne ministre fédérale

	3	Rudy Demotte	ministre fédéral des Affaires sociales et de la Santé publique, bourgmestre empêché de Flobecq, ancien ministre de la Communauté française, ancien député fédéral, ancien député wallon
	4	Patrick Moriau	député fédéral sortant, bourgmestre de Chapelle-lez-Herlaimont
	5	Colette Burgeon	députée fédérale sortante
	6	Éric Massin	député fédéral sortant, échevin à Charleroi
	7	Richard Biefnot	conseiller provincial, échevin à Mons, ancien député fédéral, ancien député wallon
	8	Annick Saudoyer	députée fédérale sortante
	9	Marc De Saint Moulin	député wallon, bourgmestre de Soignies
	10	Isabelle Minsier	ancienne présidente des Jeunes socialistes de Charleroi
	11	Anthony Dufrane	chef de groupe au conseil communal de Montigny-le-Tilleul
MR	1	Olivier Chastel	député fédéral sortant, échevin démissionnaire à Charleroi, ancien ministre de la Communauté française
	2	Jacqueline Galant	députée fédérale sortante, bourgmestre de Jurbise
	3	Marie-Christine Marghem (MCC)	députée fédérale sortante
	4	Denis Ducarme	député fédéral sortant, fils de Daniel Ducarme
	5	Jean-Jacques Flahaux (MCC)	bourgmestre de Braine-le-Comte
	6	Chantal Bertouille	députée wallonne, échevine à Comines-Warneton
CDH	1	Catherine Fonck	ministre de la Santé, de l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse de la Communauté française
	2	Christian Brotcorne	sénateur sortant (chef de groupe), député wallon
	3	Véronique Salvi	députée fédérale sortante
Écolo	1	Jean-Marc Nollet	député fédéral sortant, ancien ministre de la Communauté française
	2	Juliette Boulet	assistante parlementaire
FN	1	Patrick Cocriamont	député fédéral sortant
	2	Denise Walenne-Vander Schuere	conseillère provinciale
CDF	1	Claude Delplancq	
Vivant	1	Jean-Claude Plateau	
RWF	1	Freddy Wattiez	ancien bourgmestre (PS) de Bernissart
PTB+	1	Germain Mugemangango	coordinateur du PTB pour le Hainaut

PC	1	Jean-Pierre Michiels	conseiller communal à La Louvière (liste Écolo)
FNB	1	Dominique Delory	
Force nationale	1	Juan Lemmens	conseiller provincial du Brabant wallon, secrétaire politique de Force nationale
CAP	1	Gustave Dache	ancien délégué syndical FGTB à Caterpillar
Wallon	1	André Libert	président du Rassemblement wallon
DLC	1	Jean de Pierre Badiata	président de DLC
Unie	1	Jean Waterschoot	
Parti wallon	1	Christian Gelay	secrétaire général du Parti wallon

En 2003, le PS a remporté dix des dix-neuf sièges attribués dans la circonscription du Hainaut. Le MR en a décroché cinq, le CDH deux, Écolo et le FN en ont chacun obtenu un.

La liste du PS est emmenée par le même quintette de tête qu'en 2003. Elle est conduite par trois ministres, dont deux sont actifs au niveau communautaire ou régional. Un quatrième ministre pousse la liste : Christian Dupont, ministre fédéral de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Égalité des chances, bourgmestre empêché de Pont-à-Celles, ancien ministre de la Communauté française, ancien chef de groupe au Parlement de la Communauté française et ancien député wallon. Trois députés fédéraux sortants occupent les premières places de suppléant : Bruno Van Grootenbrulle, bourgmestre d'Ath, Camille Dieu, échevine à Quévy, et Sophie Pécriaux, échevine à Manage. Paul-Olivier Delannois, député wallon, occupe la place de septième suppléant. Le bourgmestre de Morlanwelz, Jacques Fauconnier, occupe la dernière suppléance.

Hervé Hasquin ne se représentant plus, c'est Olivier Chastel, deuxième en 2003, qui emmène la liste du MR dans la province de Hainaut. Parmi les candidats effectifs figurent également Philippe Seghin, ancien député fédéral et bourgmestre de Fontaine-l'Évêque, ainsi que trois députés wallons : Philippe Fontaine, Florine Pary-Mille, bourgmestre d'Enghien, et Jean-Luc Crucke, bourgmestre de Frasnes-lez-Anvaing. La place de dernière suppléante est occupée par Véronique Cornet, députée wallonne et bourgmestre de Montigny-le-Tilleul.

Outre les personnes reprises dans le tableau ci-dessus figurent sur la liste du CDH les députés wallons Jean-Paul Procureur et Carlo Di Antonio (ce dernier est également bourgmestre de Dour). Le dernier candidat effectif est Jean-Jacques Viseur, ancien ministre fédéral des Finances, ancien député fédéral, ancien secrétaire politique du CDH et échevin à Charleroi depuis décembre 2006. Les deux premières places de suppléant sont occupées par Véronique Salvi, également troisième effective, et David Lavaux, qui sont les deux députés fédéraux sortants dont le CDH dispose dans le Hainaut. Le dernier suppléant est Damien Yzerbyt, député wallon et échevin à Mouscron.

À la dernière place effective de la liste Écolo figure Pino Carlino, ancien secrétaire national de la CSC.

Sur la liste du FN figure, comme premier suppléant, Daniel Huygens, député wallon. Plusieurs candidats figurent à la fois parmi les effectifs et les suppléants.

La deuxième candidate effective sur la liste du RWF est Estella Gendebien-Desmet, l'épouse de Paul-Henry Gendebien, président du RWF.

Parmi les dix-neuf candidats effectifs de la liste PTB+, trois se présentent comme médecins de Médecine pour le peuple. L'un d'entre eux est conseiller communal à La Louvière.

La liste, incomplète, déposée par Force nationale est conduite par Juan Lemmens, conseiller provincial dans la province du Brabant wallon. Alain Sadaune, député wallon FN de 1995 à 2004 et ancien conseiller communal à Charleroi, est quatrième candidat effectif et premier suppléant. Il n'est pas le seul candidat figurant sur la liste à la fois comme effectif et comme suppléant.

La liste CAP ne compte que six candidats suppléants, au lieu des onze possibles.

La liste déposée par Vivant est complète. Cependant, la quasi-totalité des candidats suppléants figure parmi les effectifs.

La liste déposée par le Front nouveau de Belgique est incomplète. En outre, la quasi-totalité des candidats suppléants figure parmi les effectifs.

Les listes DLC et Unie sont incomplètes. Dans les deux cas, tous les candidats suppléants figurent parmi les effectifs.

### 3.2.3. La circonscription de Liège

Seize listes se présentent dans la circonscription de Liège (quatorze listes en 2003), dont trois incomplètes (Force nationale, FNB et MP Éducation).

**Tableau 15 : Chambre des représentants  
Candidatures dans la circonscription électorale de Liège  
(15 sièges à pourvoir)**

Parti	Place	Candidats	Mandats et fonctions
PS	1	Michel Daerden	ministre wallon, ministre de la Communauté française, bourgmestre empêché d'Ans, ancien ministre fédéral, ancien député fédéral
	2	Marie-Claire Lambert	députée fédérale sortante
	3	Guy Coëme	bourgmestre de Waremme, ancien vice-Premier ministre, ancien ministre-président du gouvernement wallon, ancien député fédéral, ancien député wallon, ancien député permanent
	4	André Frédéric	député fédéral sortant, échevin et président du CPAS à Theux
	5	Linda Musin	bourgmestre de Fléron

MR	6	Thierry Giet	député fédéral sortant (chef de groupe)
	7	Edmund Stoffels	député wallon, député de la Communauté germanophone
	1	Didier Reynders	vice-Premier ministre, ministre des Finances, président du MR, ancien chef de groupe à la Chambre, ancien président de la SNCB
	2	Katrin Jadin	membre consultatif du Parlement de la Communauté germanophone, conseillère provinciale, conseillère communale à Eupen
	3	Daniel Bacquelaine	député fédéral sortant (chef de groupe), bourgmestre de Chaudfontaine
	4	Caroline Cassart-Mailleux	députée wallonne, échevine à Ouffet
	5	Pierre-Yves Jeholet	député wallon
CDH	6	Laura Iker	bourgmestre d'Esneux
	7	André Denis	conseiller provincial, conseiller communal à Malmedy
	1	Melchior Wathelet	député fédéral sortant (chef de groupe), vice-président du CDH
Écolo	2	Marie-Dominique Simonet	ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales de la Communauté française, ministre wallonne de la Recherche, des Technologies nouvelles et des Relations extérieures
	3	Benoît Drèze	député fédéral sortant, échevin à Liège
	1	Muriel Gerkens	députée fédérale sortante
FN	2	Philippe Henry	directeur politique d'Écolo, ancien député wallon, ancien président de la Fédération des étudiants francophones (FEF)
	1	Michaël Bollen	
CDF	1	Monique Crismer-Doyen	
Vivant	1	Nestor Streel	
RWF	1	Yves Pierlot	président de la section de Liège du RWF
PTB+	1	Raoul Hedebouw	porte-parole francophone du PTB
PC	1	Pierre Eyben	chercheur
FNB	1	Albert Collard	
Force nationale	1	Jacqueline Merveille	ancienne responsable wallonne du Front national
CAP	1	Nathalie Dupont	
UMP-B	1	Daniel Simon	vice-président de l'UMP-B, coordinateur pour la province de Liège
Wallon	1	Marie-France Jarbinet	coordinatrice du Parti France
MP Éducation	1	Mohamed Guermit	

En 2003, le PS et le MR ont chacun remporté six des quinze sièges attribués dans la circonscription de Liège. Le CDH en a décroché deux, Écolo un.

Comme en 1995, en 1999 et en 2003, Michel Daerden conduit la liste du PS de la circonscription de Liège. Alain Mathot, député fédéral sortant et bourgmestre de Liège, pousse la liste. Le premier suppléant est Thierry Giet, chef de groupe sortant à la Chambre et sixième candidat effectif. Il est suivi de Muriel Targnion, échevine à Verviers, et de Danielle Vanlombeek, députée fédérale sortante. Pierre David, organisateur de concerts connu sous le nom de Bouldou<sup>20</sup>, et Christel Delière, ancienne championne du monde de judo, figurent en quatrième et septième positions de suppléant. Le dernier suppléant est Marc Tarabella, député européen, bourgmestre d'Anthisnes et président de la Fondation rurale de Wallonie.

À l'instar du PS, le MR place en tête de sa liste liégeoise le même candidat qu'en 1995, en 1999 et en 2003, Didier Reynders. Député fédéral de 1992 à 1999, il était ministre des Finances sortant en 2003. Depuis lors, il est en outre devenu vice-Premier ministre et président du MR. Georges Pire, député provincial, figure en treizième position, tandis qu'Hervé Jamar, secrétaire d'État à la Modernisation des Finances et à la Lutte contre la fraude fiscale et bourgmestre empêché de Hannut, pousse la liste. Le premier suppléant est Olivier Hamal, ancien député permanent. Il est suivi par les députés fédéraux sortants Josée Lejeune, ancienne échevine à Fléron, et Luc Gustin, bourgmestre de Burdinne. Le cinquième suppléant est Luc Paque (MCC), sénateur sortant élu en 2003 sur la liste du CDH. Pierrette Cahay-André (MCC), députée fédérale sortante, est septième suppléante. Christine Defraigne, députée wallonne et chef de groupe sortante au Sénat, est dernière suppléante.

Comme en 2003, Melchior Wathelet emmène la liste liégeoise du CDH. Celle-ci est poussée par l'ancien syndicaliste Louis Smal, élu député fédéral en 2003, député wallon depuis 2004. Herbert Grommes, député wallon, est quatrième suppléant. Michel de Lamotte, chef de groupe au Parlement wallon, est dernier suppléant.

Jean-Michel Javaux, secrétaire fédéral d'Écolo, bourgmestre d'Amay et ancien député wallon, est dernier suppléant sur la liste Écolo.

Le troisième candidat effectif sur la liste du Front national est Laurent Poussart, conseiller provincial. Le dernier candidat effectif et premier suppléant, Joseph Frérard, est conseiller communal à Liège. Sur cette liste, plusieurs personnes figurent à la fois parmi les candidats effectifs et les suppléants.

Sur les listes, complètes, du CDF, de l'UMP-B et de Wallon, plusieurs candidats effectifs figurent également parmi les suppléants.

La liste PTB+ est emmenée par le porte-parole francophone du PTB. Il est suivi de Nadia Moscufo et de Hans Krammisch, conseillers communaux respectivement à Herstal et à Seraing.

Parmi les candidats effectifs de la liste FNB, seul Albert Collard, tête de liste, ne figure pas aussi parmi les suppléants.

---

<sup>20</sup> Sur les bulletins de vote peut désormais apparaître, en plus de son identité légale, le surnom d'un candidat. Sur les bulletins de vote liégeois figurera ainsi la mention « David dit Bouldou Pierre ».

Jacqueline Merveille, tête de liste Force nationale, est l'épouse de Francis Detraux, sénateur sortant élu en 2003 sur la liste du Front national et président fondateur de Force nationale. Tous deux ont été membres du Front national. Tout comme dans la plupart des autres circonscriptions où se présente Force nationale, la liste liégeoise est incomplète. La totalité des candidats effectifs figure également parmi les candidats suppléants.

La plupart des candidats effectifs figurant sur la liste, incomplète, MP Éducation sont également suppléants.

### 3.2.4. La circonscription du Luxembourg

Dix listes se présentent dans la circonscription du Luxembourg (dix listes en 2003), dont deux incomplètes (PC et FNB).

**Tableau 16 : Chambre des représentants  
Candidatures dans la circonscription électorale du Luxembourg  
(4 sièges à pourvoir)**

Parti	Place	Candidats	Mandats et fonctions
PS	1	André Perpète	député fédéral sortant, échevin à Arlon, ancien député permanent
	2	Françoise Jeanmart	bourgmestre f.f. à Hotton
MR	1	Philippe Collard (MCC)	député fédéral sortant, bourgmestre de Bastogne
	2	Carine Lecomte	responsable de l'antenne d'Arlon de l'IFAPME (Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises)
CDH	3	Anne Laffut	bourgmestre de Libin
	1	Josy Arens	député fédéral sortant, bourgmestre d'Attert, vice-président de la Fondation rurale de Wallonie
Écolo	2	Thérèse Mahy	députée provinciale
	1	Cécile Thibaut	conseillère communale à Étalle, secrétaire provinciale d'Écolo
FN	1	Pierre Beneux	
CDF	1	Jean-Marie Baltus	
RWF	1	Paul Munaut	
PC	1	Nicole Cahen	
FNB	1	Victor Fourgon	
UMP-B	1	Frédéric Hochepeid	président national de l'UMP-B

En 2003, le MR a remporté deux des quatre sièges attribués dans la circonscription du Luxembourg. Le CDH et le PS en ont chacun obtenu un.

Comme en 2003, la liste du PS est conduite par André Perpète. Le premier suppléant est Sébastien Pirlot, député wallon et bourgmestre de Chiny. Le quatrième suppléant est Jacques Gennen, député wallon et échevin à Vielsalm. Plusieurs conseillers et députés provinciaux figurent également sur cette liste.

Comme en 2003, la liste du MR est conduite par Philippe Collard (MCC). Jean-Pierre Dardenne, député wallon et bourgmestre de La Roche-en-Ardenne, pousse la liste. Quatre des six suppléants sont conseillers provinciaux.

Comme en 2003, la liste du CDH est conduite par Josy Arens. Ministre wallon de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'environnement et du Tourisme, Benoît Lutgen pousse la liste. Le cinquième suppléant est Dimitri Fourny, député wallon.

Comme en 2003, la liste du Front national est emmenée par Pierre Beneux. Les trois autres candidats effectifs figurent également parmi les suppléants.

La liste du RWF est poussée par Jean-Mathieu Gendebien, fils du président du RWF, Paul-Henry Gendebien.

La liste du Parti communiste est incomplète. En outre, les deux candidats effectifs sont également les deux premiers suppléants.

Les quatre candidats effectifs de la liste du CDF et de celle de l'UMP-B sont également suppléants.

La liste du Front nouveau de Belgique compte un seul candidat effectif et six suppléants.

### 3.2.5. La circonscription de Namur

Douze listes, toutes complètes, se présentent dans la circonscription de Namur (treize listes en 2003).

**Tableau 17 : Chambre des représentants  
Candidatures dans la circonscription électorale de Namur  
(6 sièges à pourvoir)**

Parti	Place	Candidats	Mandats et fonctions
PS	1	Claude Eerdeken	ministre de la Fonction publique et des Sports de la Communauté française, bourgmestre empêché d'Andenne, ancien chef de groupe à la Chambre
	2	Maryse Declercq-Robert	députée permanente
	3	Valérie Déom	députée fédérale sortante
	4	Maurice Bayenet	député wallon (chef de groupe), vice-président du PS, ancien sénateur, ancien échevin à Dinant
MR	1	Sabine Laruelle	ministre fédérale des Classes moyennes et de l'Agriculture, ancienne directrice générale de la Fédération wallonne de l'agriculture

	2	François Bellot	député fédéral sortant, bourgmestre de Rochefort
	3	Anne Barzin	députée wallonne, échevine à Namur
CDH	1	Maxime Prévot	conseiller provincial, échevin à Namur
	2	Christine Botton-Mailleux	échevine à Havelange
Écolo	1	Georges Gilkinet	secrétaire régional d'Écolo
FN	1	Daniel Canivet	conseiller communal à Sambreville
CDF	1	Marie-Claude de Witte-Grimaldi	
RWF	1	Jeannine Holsbecks	vice-présidente du RWF
PTB+	1	Frans Bouwens	postier
FNB	1	Robert Van Til	
Belg.Unie-BUB	1	Valérie Mosseray	présidente de la section namuroise de Belg.Unie-BUB
Force nationale	1	Philippe Terwagne	
Wallon	1	Yannick Bauthière	responsable du Mouvement Citoyens Wallons

En 2003, le PS a remporté trois des six sièges attribués dans la circonscription de Namur. Le MR en a obtenu deux et le CDH un. Ce dernier a été attribué à Richard Fournaux, qui a rejoint le MR en janvier 2004.

Pour la quatrième fois consécutive, Claude Eerdekenes conduit la liste du PS. Jean-Charles Luperto, député wallon et bourgmestre de Sambreville, pousse la liste. Les trois premiers suppléants sont les trois députés fédéraux sortants : Jean-Marc Delizée, échevin à Viroinval, Valérie Déom, également troisième candidate effective, et Jean-Claude Maene, bourgmestre de Beauraing. Les deux derniers suppléants sont les députés wallons Guy Milcamp, bourgmestre de Ciney et ancien député permanent, et Éliane Tillieux.

La liste du MR est poussée par Willy Borsus, député wallon et bourgmestre de Somme-Leuze. Le premier suppléant est David Clarinval, conseiller provincial (chef de groupe) et bourgmestre de Bièvre. Le dernier suppléant est Gilles Mouyard, député provincial.

Le troisième candidat effectif sur la liste du CDH est Benoît Dispa, bourgmestre de Gembloux, tandis que le bourgmestre de Florennes, Stéphane Lasseaux, pousse la liste. Le premier suppléant est Jean-Claude Nihoul, conseiller provincial et bourgmestre de Fernelmont. Le dernier suppléant est Michel Lebrun, député wallon, ancien ministre de la Région wallonne et de la Communauté française, ancien chef de groupe à la Chambre et ancien bourgmestre de Viroinval.

En deuxième position sur la liste Écolo figure Emily Hoyos, directrice du service d'études de la Ligue des Familles et ancienne présidente de la Fédération des étudiants francophones. Patrick Dupriez, échevin à Ciney, est cinquième. Claude Brouir, secrétaire fédéral d'Écolo, est premier suppléant. Le dernier suppléant est Arnaud Gavroy, premier échevin à Namur.

Sur la liste du Front nouveau de Belgique, cinq des six candidats effectifs sont également suppléants.

Tous les candidats effectifs de la liste Belg.Unie-BUB et de celle de Force nationale sont également suppléants.

Sur la liste Wallon, quatre des six candidats effectifs sont également suppléants.

### 3.2.6. La circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde

Vingt-deux listes (deux de moins qu'en 2003) sont en compétition dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, parmi lesquelles six sont incomplètes (CAP, Vélorution, PJM, Trèfle, FNB, BUB). Pour plus de clarté dans la présentation de cette circonscription bilingue, les partis dotés d'un numéro national sont présentés dans l'ordre des résultats respectifs des partis francophones puis des partis flamands à la Chambre en 2003.

**Tableau 18 : Chambre des représentants  
Candidatures dans la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde  
(22 sièges à pourvoir)**

Parti	Place	Candidats	Mandats et fonctions
PS	1	Laurette Onkelinx	vice-Première ministre et ministre de la Justice, ancienne ministre-présidente de la Communauté française, ancienne députée fédérale
	2	Yvan Mayeur	député fédéral sortant, président du CPAS de Bruxelles, président d'Iris (hôpitaux publics bruxellois)
	3	Nadia El Yousfi	députée bruxelloise, échevine à Forest
	4	Emir Kir	secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, échevin empêché à Saint-Josse-ten-Noode
	5	Isabelle Emmery	députée bruxelloise et de la Communauté française, conseillère communale à Anderlecht
MR	1	Olivier Maingain (FDF)	député fédéral sortant, président du FDF, bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert, ancien député bruxellois et de la Communauté française
	2	Corinne De Permentier	députée fédérale sortante, ancienne bourgmestre de Forest, ancienne ministre de la Communauté française
	3	François-Xavier de Donnea	député fédéral sortant, ministre d'Etat, ancien ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, ancien ministre et secrétaire d'Etat national, ancien sénateur, ancien bourgmestre de Bruxelles
	4	Florence Reuter	ancienne présentatrice du JT de RTL-TVi

CDH	5	Daniel Ducarme	député fédéral sortant, ministre d'Etat, ancien président du PRL et du MR, ancien ministre-président bruxellois, ancien ministre wallon et de la Communauté française, ancien député européen, ancien bourgmestre de Thuin
	6	Gisèle Mandaila (FDF)	secrétaire d'Etat fédérale aux Familles et aux Personnes handicapées
	7	Viviane Teitelbaum	députée bruxelloise
	1	Joëlle Milquet	députée fédérale sortante, présidente du CDH, échevine à Bruxelles, ancienne sénatrice
	2	Benoît Cerexhe	ministre bruxellois de l'Emploi, de l'Economie, de la Recherche scientifique, de la Lutte contre l'incendie et de l'Aide médicale urgente, président du collège de la Commission communautaire française, ancien député bruxellois, ancien échevin à Woluwe-Saint-Pierre
Écolo	1	Zoé Genot	députée fédérale sortante
	2	Fouad Lahssaini	psychothérapeute, ancien député bruxellois et de la Communauté française, ancien président du Centre national de coopération au développement (CNCD)
	3	Anne Herscovici	conseillère communale à Ixelles, ancienne présidente du CPAS d'Ixelles, ancienne députée bruxelloise
FN	1	Maryvonne Vermonden	conseillère communale à Anderlecht
Open VLD	1	Maggie De Block	députée fédérale sortante
	2	Luk Van Biesen	député fédéral sortant
	3	Jo De Ro	secrétaire politique de l'Open VLD
	4	Irina De Knop	échevine à Lennik, conseillère provinciale du Brabant flamand
SP.A-Spirit	1	Hans Bonte (SP.A)	député fédéral sortant, président du CPAS de Vilvorde
CD&V-NVA	2	Amy Gille (SP.A)	
	3	Fouad Ahidar (Spirit)	député bruxellois
	1	Herman Van Rompuy (CD&V)	député fédéral sortant, ministre d'Etat, ancien vice-Premier ministre fédéral, ancien sénateur, ancien président du CVP
Vl. Belang	2	Sonja Becq (CD&V)	présidente du CPAS de Meise, ancienne députée flamande
	3	Michel Doomst (CD&V)	bourgmestre de Gooik, ancien député flamand
	1	Filip De Man	député fédéral sortant
	2	Greet Van Linter	députée flamande
	3	Bart Laeremans	député fédéral sortant

Groen!	1	Tinne Van der Straeten	vice-présidente de Groen!, conseillère communale à Koekelberg
Lijst Dedecker	1	Isabelle Van Laethem	
PC	1	Luc Deboedt	
RWF	1	Marc Wilmet	professeur à l'ULB
PTB+ PVDA+	1	Riet Dhondt	
CDF	1	Pierre-Alexandre Maere d'Aertrycke	de président du CDF
FDB	1	Paul Arku	député bruxellois élu en 2004 sur la liste FN
CAP	1	William Caers	délégué CGSP à la STIB
Vélorution	1	Réginald de Potesta de Waleffe	
PJM	1	Jean-François Bastin	dirigeant du PJM
Trèfle	1	Luc Vanbresseem	
FNB	1	François-Xavier Robert	secrétaire général du FNB
Belg.Unie-BUB	1	Hans Van de Cauter	président du BUB

En 2003, le MR a obtenu six sièges dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Le PS en a obtenu deux, Écolo deux, le CDH un. Du côté néerlandophone, le VLD en a obtenu trois, le Vlaams Blok, le CD&V et SP.A–Spirit chacun deux.

Deux des principales listes francophones ont la même tête de liste qu'en 2003 : le PS (Laurette Onkelinx) et le CDH (Joëlle Milquet), à la différence du MR (Daniel Ducarme en 2003, Olivier Maingain en 2007) et d'Écolo (Olivier Deleuze en 2003, Zoé Genot en 2007).

Laurette Onkelinx, vice-Première ministre depuis 1999, est pour la seconde fois tête de liste PS pour la Chambre dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Le député sortant et président du CPAS de Bruxelles-ville, Yvan Mayeur, deuxième candidat effectif, était premier candidat suppléant en 2003. Emir Kir, secrétaire d'Etat bruxellois chargé de la Propreté publique et des Monuments et Sites, qui a réalisé le meilleur score en voix de préférence aux élections communales du 8 octobre 2006 à Saint-Josse-ten-Noode, est quatrième candidat effectif. Le huitième candidat effectif est Béa Diallo, député bruxellois, échevin à Ixelles, ancien champion du monde de boxe. Le dernier candidat effectif est Charles Picqué, ministre d'Etat, ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, bourgmestre empêché de Saint-Gilles, ancien ministre fédéral et de la Communauté française, qui a finalement accepté de figurer sur la liste afin, si son score est flatteur, de pouvoir mieux défendre les intérêts bruxellois lors des négociations post-électorales. Karine Lalieux, députée fédérale sortante, tire la liste des candidats suppléants, sur laquelle elle est suivie par Jean Cornil, sénateur sortant, ancien directeur adjoint du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Alain Hutchinson, député européen, ancien secrétaire d'Etat bruxellois, occupe la onzième place sur la liste des suppléants, qui est fermée par Magda De Galan, bourgmestre de Forest, ancienne ministre fédérale, ancienne

présidente du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale. Outre Yvan Mayeur et Karine Lalieux, les deux autres députés PS sortants de la circonscription s'y présentent à nouveau aux électeurs : Mohammed Boukourna est 6<sup>e</sup> effectif et Talbia Belhouari 3<sup>e</sup> suppléante.

Pour la première fois depuis la création de la Fédération PRL FDF, la tête de liste MR est occupée par un candidat FDF, Olivier Maingain. La quatrième place de la liste des candidats effectifs, longtemps restée vacante ou incertaine, est occupée par Florence Reuter, qui a quitté ses fonctions de présentatrice du JT de RTL-TVi pour se lancer dans la vie politique à l'occasion de ce scrutin ; domiciliée à Waterloo et d'origine française, elle présente la particularité de ne pas pouvoir exercer de droit de vote à l'élection fédérale pour des raisons dues à la date de son obtention de la nationalité belge. Daniel Ducarme, qui avait dû renoncer à se présenter à Schaerbeek aux élections communales du 8 octobre 2006, revient sur la scène électorale en occupant la cinquième place sur la liste des effectifs, tandis que la secrétaire d'Etat fédérale aux Familles et aux Personnes handicapées, Gisèle Mandaila, est candidate pour la première fois au niveau fédéral en occupant la sixième place. La place de combat (7<sup>e</sup>) sur la liste des candidats effectifs est occupée par Viviane Teitelbaum, députée régionale bruxelloise depuis 2004, ancienne présidente du Comité de coordination des organisations juives de Belgique. Comme en 2003, et outre Olivier Maingain, nouveau bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert, plusieurs bourgmestres figurent sur la liste du MR : Martine Payfa (FDF, Watermael-Boitsfort, 8<sup>e</sup> effective), Bernard Clerfayt (FDF, Schaerbeek, dernier candidat effectif), Vincent De Wolf (Etterbeek, 10<sup>e</sup> suppléant), Jacques Simonet (Anderlecht, 12<sup>e</sup> suppléant). On remarque également d'anciens bourgmestres sur la liste des candidats effectifs en la personne de Corinne De Permentier (Forest, 2<sup>e</sup>) et de François-Xavier de Donnea (Bruxelles, 3<sup>e</sup>). Françoise Schepmans, échevine à Molenbeek-Saint-Jean, députée bruxelloise et sénatrice de communauté française, ancienne présidente du Parlement de la Communauté française, est 21<sup>e</sup> sur la liste des candidats effectifs. Les deux premiers candidats suppléants sont Xavier Baeselen, échevin à Watermael-Boitsfort, et Caroline Persoons (FDF), députée régionale et de la Communauté française. On note la présence de deux personnalités politiques de la périphérie bruxelloise, Eric Libert, député fédéral sortant, échevin à Rhode-Saint-Genèse, secrétaire général du FDF (3<sup>e</sup> suppléant), et Damien Thiery, bourgmestre de Linkebeek (FDF, 20<sup>e</sup> effectif). Frédérique Ries, députée européenne, ancienne secrétaire d'Etat fédérale, ancienne présentatrice du JT de RTL-TVi, est la 11<sup>e</sup> candidate suppléante. Benoît Veldekens, ancien président du CDF, occupe la 18<sup>e</sup> place sur la liste des effectifs, qui devait initialement être occupée par l'actuel président du CDF, Pierre-Alexandre de Maere d'Aertrycke, comme candidat d'ouverture. Les deux responsables du CDF s'opposaient sur l'opportunité de déposer une liste du parti au Sénat, Benoît Veldekens estimant que le CDF devait rejoindre le MR. Ayant proposé de figurer sur la liste MR de Bruxelles-Hal-Vilvorde en lieu et place de son président de parti, Benoît Veldekens s'est « auto-exclu » du CDF aux yeux de ce dernier, qui est présent à Bruxelles-Hal-Vilvorde avec sa propre liste. Alain Courtois est le seul des députés MR sortants de la circonscription à ne pas se représenter : il est candidat au Sénat en 2007.

Mieux représenté qu'en 2003 sur la liste, le FDF a treize candidats sur la liste MR en 2007, aux 1<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> places sur la liste des candidats effectifs et aux 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> places sur la liste des suppléants. Charles-Henri Dallemagne,

6<sup>e</sup> suppléant, est le seul candidat MCC dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde.

Tête de liste CDH comme en 2003, la présidente du parti, Joëlle Milquet, est cette fois suivie par le ministre régional et président du collège de la COCOF Benoît Cerexhe. Le 3<sup>e</sup> candidat effectif, Mohammed El Khannous, est échevin à Molenbeek-Saint-Jean. Outre plusieurs autres candidats détenant des fonctions d'échevin, la liste comporte plusieurs députés bruxellois, dont les deux bourgmestres CDH de la Région bruxelloise : Céline Frémault (4<sup>e</sup> effective), Bertin Mampaka Makamba (échevin à Bruxelles, 5<sup>e</sup> effectif), Fatima Moussaoui (8<sup>e</sup> effective), André du Bus de Warnaffe (11<sup>e</sup> effectif), Stéphane de Lobkowicz (ancienne figure de proue du MR à Uccle, 11<sup>e</sup> effectif), Joël Riguelle (bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe, 21<sup>e</sup> effectif), Danielle Caron (ex-1<sup>ère</sup> échevine MR de Woluwe-Saint-Lambert qui a mené l'opposition face à la candidature d'Olivier Maingain pour la mayorat de la commune, dernière effective), Julie de Grootte (députée de la Communauté française, 11<sup>e</sup> suppléante) et Hervé Doyen (bourgmestre de Jette, dernier suppléant). On remarque également la présence, en tête de la liste des suppléants, de Clotilde Nyssens, sénatrice sortante, et de Georges Dallemagne, ancien sénateur, ancien échevin à Bruxelles.

La députée fédérale sortante Zoé Genot est en tête de la liste des candidats effectifs Écolo, après avoir conduit la liste des suppléants en 2003. L'autre députée fédérale sortante Écolo de la circonscription, Marie Nagy, ne se représente pas. La liste des candidats suppléants est poussée par Evelyne Huytebroeck, ministre bruxelloise de l'Environnement, de l'Énergie, du Tourisme et de l'Aide aux personnes, ancienne secrétaire fédérale d'Écolo et ancienne députée bruxelloise. On compte plusieurs députés bruxellois sur la liste : Dominique Braeckman (19<sup>e</sup> effective), Paul Galand (ancien sénateur, 20<sup>e</sup> effectif), Christos Doulkeridis (président de l'Assemblée de la Commission communautaire française ou Parlement francophone bruxellois, dernier effectif), Josy Dubié (également député de la Communauté française et sénateur de communauté, 11<sup>e</sup> suppléant). Outre cinq candidats détenteurs d'un mandat exécutif au niveau communal, la liste compte aussi deux responsables internes d'Écolo : Eric Biérin, responsable de la communication, est 1<sup>er</sup> candidat suppléant ; Christophe Derenne, directeur d'Etopia, le centre de recherche du parti, est 9<sup>e</sup> candidat suppléant. On note également la présence sur la liste des effectifs (21<sup>e</sup> place), comme candidate d'ouverture, d'Andrée Geulen, une des figures de la résistance en Belgique, désignée comme Juste parmi les Nations en 1991.

Alors qu'en 2003 les deux députés bruxellois du FN se présentaient à la Chambre dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, seule Christiane Van Nieuwenhoven est encore dans cette situation en 2007 (21<sup>e</sup> candidate effective). L'absence d'Audrey Rorive, la compagne du président du FN Daniel Féret, et de Guy Hance, trésorier du parti et compagnon de Christiane Van Nieuwenhoven, n'est pas à mettre sur le compte des démêlés judiciaires qu'ils connaissent dans le cadre de la gestion du FN puisqu'ils se présentent respectivement au Sénat et dans la circonscription du Brabant wallon de la Chambre. La tête de liste, Maryvonne Vermonden, conseillère communale FN à Anderlecht, tirait la liste FNB dans cette commune aux élections communales du 8 octobre 2000. La 3<sup>e</sup> candidate effective, Anne Houdy, est également 1<sup>ère</sup> candidate suppléante ; les listes des candidats effectifs et des candidats suppléants sont toutes deux poussées par le comte Thierry de Looz-Corswarem, ancien député bruxellois. De

manière plus générale, comme en 2003, tous les candidats suppléants du FN sont également candidats effectifs.

Deux des principales listes néerlandophones ont la même tête de liste qu'en 2003 : le CD&V, cette fois en cartel avec la N-VA (Herman Van Rompuy) et le VB (Filip De Man), et ce à la différence de l'Open VLD (Annemie Neyts-Uyttebroeck en 2003, Maggie De Block en 2007) et du cartel SP.A-Spirit (Frank Vandenbroucke en 2003, Hans Bonte en 2007).

La liste Open VLD comporte les trois députés fédéraux sortants de la circonscription : Maggie De Block et Luk Van Biesen occupent les deux premières places de candidat effectif ; Willy Cortois l'avant-dernière place sur la liste des effectifs. La tête de liste de 2003, Annemie Neyts, ministre d'Etat, députée européenne, ancienne ministre fédérale, ancienne présidente du VLD, pousse la liste des candidats effectifs. La liste des candidats suppléants est tirée par Virginie De Klippel, chef de groupe au conseil communal de Meise. Francis Vermeiren, député flamand, bourgmestre de Zaventem, est dernier candidat suppléant ; il est précédé sur la liste par Dominique Guns, autre député flamand. Le ministre bruxellois des Finances, du Budget, de la Fonction publique et des Relations extérieures, Guy Vanhengel, ne figure pas sur la liste (il est dernier suppléant sur la liste du Sénat). La liste Open VLD comporte des candidats de Vivant aux 13<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> places des candidats effectifs.

Frank Vandenbroucke, ministre flamand de l'Emploi, de l'Enseignement et de la Formation, ancien vice-Premier ministre fédéral, ancien président du SP, ancien député fédéral, ne conduit plus la liste des candidats effectifs du cartel SP.A-Spirit comme en 2003 mais la pousse. Il est précédé par Pascal Smet, ministre bruxellois de la Mobilité et des Travaux publics. Le député fédéral sortant Hans Bonte, 1<sup>er</sup> sur la liste des suppléants en 2003, tire cette fois la liste des effectifs. Le second député fédéral sortant de la circonscription, Walter Muls (Spirit), ne se représente pas. La 2<sup>e</sup> candidate effective, Amy Gille, n'a jamais exercé de mandat politique. Les 4<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> candidates effectives, Elke Roex et Else De Wachter, sont membres du Parlement flamand. La liste des candidats suppléants est fermée par Louis Tobback, ministre d'Etat, bourgmestre de Louvain, ancien vice-Premier ministre fédéral, ancien président du SP, ancien sénateur, ancien député flamand et ancien député national ; sa présence sur la liste de Bruxelles-Hal-Vilvorde plutôt que sur celle de Louvain s'explique sans doute par la candidature de son fils Bruno Tobback, ministre fédéral, sur cette dernière. L'avant-dernière candidate suppléante est Mia De Vits, députée européenne, ancienne présidente de la FGVB. Parmi les candidats de Spirit on note la présence de Fouad Ahidar, député bruxellois, à la 3<sup>e</sup> place sur la liste des candidats effectifs, et celle de Roel Anciaux, conseiller provincial du Brabant flamand, comme 2<sup>e</sup> candidat suppléant. Spirit présente également des candidats aux 15<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> places effectives et aux 6<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> places de la liste des suppléants.

Le cartel CD&V-N-VA présente en tête de liste un des deux députés fédéraux sortants du CD&V, Herman Van Rompuy, qui était tête de liste CD&V en 2003. Simone Creyf, seconde députée CD&V de la circonscription, ne se représente pas. La 2<sup>e</sup> candidate effective, Sonja Becq, conseillère provinciale du Brabant flamand et présidente du CPAS de Meise, a été députée flamande CVP. Le 3<sup>e</sup> effectif, Michel Doomst, occupait déjà cette place sur la liste du CD&V en 2003. Le dernier candidat effectif, Mark Demesmaeker, est député flamand (N-VA). Le 1<sup>er</sup> candidat suppléant, Ben Weyts, est

un des deux chefs de cabinet du ministre flamand Geert Bourgeois (N-VA). Outre les deux candidats cités, on trouve encore des candidats de la N-VA aux 5<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> places de la liste des effectifs, et à la 6<sup>e</sup> place des suppléants. Le dernier candidat suppléant, Steven Vanackere, est député flamand (CD&V).

Les deux députés fédéraux sortants du Vlaams Belang dans la circonscription se présentent à nouveau aux électeurs. Filip De Man est tête de liste comme en 2003 pour le Vlaams Blok. Placé en 3<sup>e</sup> position sur la liste des candidats effectifs, le second député sortant, Bart Laeremans, est également 1<sup>er</sup> candidat suppléant (il occupait la 2<sup>e</sup> place et la 1<sup>ère</sup> suppléance en 2003). L'ancienne conseillère provinciale Nele Van Den Brulle, conseillère CPAS à Liedekerke, est 4<sup>e</sup> candidate effective et 2<sup>e</sup> suppléante. Dominiek Van Lootens-Stael, député bruxellois, conseiller communal à Jette, est 12<sup>e</sup> candidat effectif. Le dernier candidat effectif, Joris Van Hautem, est député flamand. Il est à noter qu'à l'instar de scrutins précédents, le VB mène une campagne bilingue à Bruxelles.

Après avoir perdu son unique siège dans la circonscription en 2003, Groen! présente en tête de liste sa vice-présidente Tinne Van der Straeten. La liste des candidats effectifs est fermée par Adelheid Byttebier, députée bruxelloise, ancienne ministre flamande. Le 2<sup>e</sup> candidat effectif, Hermes Sanctorum-Vandevoorde, conseiller communal et ancien échevin à Overijse, est également le 1<sup>er</sup> candidat suppléant. La 2<sup>e</sup> candidate suppléante est Annemie Vermeylen, échevine à Watermael-Boitsfort. Le député flamand Éloi Glorieux ferme la liste des suppléants.

La liste Lijst Dedecker pour Bruxelles-Hal-Vilvorde est tirée par Isabelle Van Laethem, ancienne collaboratrice du ministre VLD de l'Intérieur Patrick Dewael. La liste des candidats suppléants est poussée par Monique Moens, élue conseillère communale à Bruxelles en 2006 sur la liste du VB.

En 2003, le PC présentait douze candidats sur la liste RDS-PC. Il dépose cette fois une liste sous son propre sigle ; cette liste est complète mais tous les candidats suppléants, à une exception près, sont également candidats effectifs. La tête de liste, Luc Deboedt, semble être un nouveau venu en politique.

Le RWF n'utilise plus le sigle complémentaire RBF (Rassemblement Bruxelles-France) pour désigner sa liste, qui est complète et tirée, comme en 2003, par Marc Wilmet, grammairien, professeur à l'Université libre de Bruxelles. La liste des candidats titulaires est poussée par Clara Gendebien, la fille de Paul-Henry Gendebien, fondateur du RWF.

En 2003, le PTB+PVDA+ soutenait à Bruxelles-Hal-Vilvorde la liste Maria. Il présente cette fois sa propre liste, bilingue et complète. Sa tête de liste, Riet Dhont, semble ne détenir aucun mandat politique.

Déposée dans une vive tension interne (cf. supra, à propos de la liste MR), la liste CDF est conduite par le président du parti, Pierre-Alexandre de Maere d'Aertrycke. Dominique Harmel, qui tirait la liste en 2003 et qui était aussi candidat au Sénat, ne se présente plus. Tous les candidats suppléants sont également candidats effectifs.

La liste du FDB est tirée par Paul Arku, député bruxellois élu en 2004 sur la liste FN mais qui siège actuellement comme indépendant (il avait été élu conseiller communal VB avant de rejoindre le FN, dont il a été exclu début 2005). La deuxième candidate

effective est Françoise Peeters, qui participa comme Paul Arku à la création, fin 2004-début 2005, d'une autre dissidence du FN, Force nationale. La liste FDB est complète, mais tous les candidats suppléants sont également candidats effectifs, et six candidats se partagent trois patronymes : Paul et Maria Arku, Jeanine et Francis Bogaerts, Enisa et Mehmet Muhtar.

La liste CAP est une liste bilingue légèrement incomplète (seulement 6 suppléants). Sa tête de liste, William Caers, est délégué CGSP à la STIB, la société des transports publics bruxellois. Plusieurs candidats effectifs et suppléants sont des syndicalistes, d'autres des étudiants.

Véloration présente une liste incomplète, tirée par un militant associatif et écologiste, Réginald de Potesta de Waleffe, ancien membre d'Écolo.

Le PJM, qui a pris le relais du PCP, est le seul parti islamiste à se présenter dans la circonscription, Noor ne se représentant pas. La liste PJM, qui est incomplète, est conduite, pour les candidats effectifs, par Jean-François Bastin, chef de file du parti et tête de liste PCP en 2003, et pour les candidats suppléants par Abdulaziz Bastin, fils de Jean-François Bastin. Jean-François Bastin est également 5<sup>e</sup> candidat suppléant, et Abdulaziz Bastin 3<sup>e</sup> candidat effectif (aux élections communales du 8 octobre 2006, ils tiraient la liste PJM respectivement à Anderlecht et à Molenbeek-Saint-Jean).

La liste Trèfle, apparue à Evere à l'occasion des élections communales du 8 octobre 2006, est tirée comme en 2006 par Luc Vanbresseem. Cette liste francophone, très incomplète, présente 6 candidats suppléants qui sont également candidats effectifs.

La liste FNB est légèrement moins incomplète qu'en 2003 (8 candidats effectifs au lieu de 6, les candidats suppléants étant tous également candidats effectifs). Elle est tirée par François-Xavier Robert, secrétaire général du FNB, suivi par Florence Matagne ; tous deux occupaient les premières places sur la liste du FNB aux dernières élections régionales.

La liste Belg.Unie-BUB est la plus incomplète, avec seulement 5 candidats effectifs et 6 suppléants dont plusieurs sont également candidats effectifs. Comme en 2003 elle est tirée par Hans Van de Cauter, président du parti.

Les autres listes incomplètes sont CAP (22 effectifs – 6 suppléants), PJM (14 – 8), Véloration (9 – 6), Trèfle (8 – 6), FNB (8 – 6).

### 3.2.7. La circonscription d'Anvers

Neuf listes (une de moins qu'en 2003) se proposent au suffrage des électeurs de la circonscription d'Anvers ; elles sont toutes complètes.

**Tableau 19 : Chambre des représentants  
Candidatures dans la circonscription électorale d'Anvers  
(24 sièges à pourvoir)**

Parti	Place	Candidats	Mandats et fonctions
Open VLD	1	Bart Somers	député flamand, président du VLD, bourgmestre de Malines, ancien ministre-président du gouvernement flamand

SP.A–Spirit	2	Yolande Avontroodt	députée sortante, bourgmestre de Schilde
	3	Willem-Frederik Schiltz	
	4	Martine Taelman	députée fédérale sortante ancienne sénatrice
	5	Claude Marinower	député fédéral sortant
	6	Peter Gysbrechts	bourgmestre de Putte
	7	Tessa Knaeps	échevine à Mol
	1	Christine Van Broeckhoven	professeur en génétique moléculaire à l’UIA
CD&V–N-VA	2	Jan Peeters	député fédéral sortant, bourgmestre de Herentals, ancien secrétaire d’État et ancien ministre fédéral
	3	Maya Detiège	députée fédérale sortante
	4	Fauzaya Talhaoui (Spirit)	sénatrice cooptée sortante
	5	Greet van Gool	députée fédérale sortante (secrétaire de la Chambre)
	6	Rudi Kennes	délégué syndical FGTB chez GM Anvers
	7	Margaretha Guidone-Slegers	militante dans le domaine de l’environnement et du réchauffement de la terre
	1	Inge Vervotte	ministre flamande du Bien-être, de la Santé publique et de la Famille, ancienne syndicaliste (Sabena)
Vlaams Belang	2	Bart De Wever (N-VA)	député flamand, président de la N-VA
	3	Servais Verherstraeten	député fédéral sortant
	4	Mia De Schamphelaere	sénatrice cooptée sortante, ancienne députée flamande
	5	Jef Van den Bergh	député fédéral sortant
	6	Flor Van Noppen (N-VA)	échevin à Dessel
	1	Gerolf Annemans	député fédéral sortant (chef de groupe)
	2	Alexandra Colen	députée fédérale sortante
	3	Bruno Valkeniers	conseiller communal à Anvers
	4	Jan Mortelmans	député fédéral sortant
	5	Rita De Bondt	candidate indépendante, présidente du VVB (Vlaamse Volksbeweging) jusqu’en janvier 2007
	6	Luc Sevenhans	député fédéral sortant
7	Frank Creyelman	sénateur coopté sortant	
8	Marleen Van den Eynde	députée flamande	

Groen!	1	Meyrem Almaci	conseillère de district à Berchem (Anvers), porte-parole de Jong Groen!
PVDA+	1	Dirk Van Duppen	Médecin à Médecine pour le peuple
Lijst Dedecker	1	Jurgen Verstrepen	député flamand élu sur une liste Vlaams Blok
CAP	1	Ludo Mommen	délégué syndical BBTK Adecco
NP-FN	1	Eduard Verlinden	président du Nieuwe Partij

En 2003, le Vlaams Blok a remporté sept des vingt quatre sièges de la circonscription d'Anvers. Le VLD et le cartel SP.A–Spirit en ont obtenu chacun six tandis que le CD&V en obtenait cinq.

Dans la circonscription d'Anvers, le président de parti Bart Somers, la ministre flamande Inge Vervotte et le chef de groupe sortant à la Chambre Gerolf Annemans, occupent la première place de candidat effectif sur les listes, respectivement, Open VLD, CD&V–N–VA et Vlaams Belang, tandis que le cartel SP.A–Spirit a placé en tête de sa liste une nouvelle venue en politique, Christine Van Broeckhoven, professeur à l'Université d'Anvers.

La liste Open VLD est donc tirée par le président du VLD, Bart Somers (ancien VU qui avait rejoint le VLD en 2001), et poussée par le député fédéral sortant Ludo Van Campenhout ; à l'antépénultième place figure Dora De Cock-Weckhuysen, épouse de Frans De Cock, ancien député flamand. Le troisième candidat effectif W.-F. Schiltz est le fils de Hugo Schiltz, décédé en août 2006, membre de Spirit à la disparition de la VU, qui était ministre d'État et avait été vice-Premier ministre fédéral, ministre flamand et président de la VU. Le premier candidat sur la liste des suppléants est le bourgmestre de Merksplas, Frank Wilrycx. La liste compte une candidate membre de Vivant, Bea Hendrickx, qui occupe la place de deuxième candidate suppléante. La députée flamande Annick De Ridder est 9<sup>e</sup> suppléante et précède une autre députée flamande, et sénatrice de communauté sortante, Margriet Hermans, ancienne membre du bureau national de Spirit. Le député européen Dirk Sterckx, et éphémère président du VLD en 2004, est 11<sup>e</sup> suppléant ; il précède la présidente du Parlement flamand et bourgmestre de Lierre Marleen Vanderpoorten (ancienne ministre flamande de l'Enseignement et de la Formation) et l'actuel ministre flamand des Finances, du Budget et de l'Aménagement du territoire, et bourgmestre empêché de Kapellen, Dirk Van Mechelen.

Patrick Janssens, député flamand, bourgmestre d'Anvers et ex-président du SP.A, a très tôt fait le choix de se consacrer à la ville d'Anvers et de ne pas tirer la liste SP.A–Spirit. Il y occupe la dernière place des candidats effectifs. Il suit deux candidats Spirit : Els Van Weert (avant-dernière), secrétaire d'État fédérale au Développement durable et à l'Économie sociale, ancienne présidente de Spirit, ancienne vice-présidente et porte-parole de la VU, et Jan Verbiest. La tête de liste est Christine Van Broeckhoven, une sommité mondiale dans le domaine de la recherche sur la maladie d'Alzheimer. Le bourgmestre de Willebroek, Marc De Laet, est 8<sup>e</sup> sur la liste des titulaires et Peter Segers, échevin à Turnhout, est en 9<sup>e</sup> position. La liste des candidats suppléants est conduite par Caroline Gennez, chef de groupe au Parlement flamand, ancienne présidente du SP.A par interim et ancienne sénatrice. Elle précède le député

fédéral sortant David Geerts. C'est la ministre flamande de la Mobilité, de l'Économie sociale et de l'Égalité des chances, ancienne secrétaire d'État fédérale et ancienne députée européenne, Kathleen Van Brempt, qui pousse la liste des suppléants. La liste comprend quatre candidats effectifs (4<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> places) et deux candidats suppléants (8<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> places) appartenant à Spirit.

Comme le CD&V en 2003, le cartel CD&V-N-VA a choisi comme tête de liste Inge Vervotte. À l'époque, elle était connue comme jeune syndicaliste, porte-parole des travailleurs de la Sabena affiliés à la CSC. Actuellement, elle est ministre au sein du gouvernement flamand en charge du Bien-Être, de la Santé publique et de la Famille. Le député flamand et président de la N-VA, Bart De Wever, la suit : il avait été élu en 2003 sur la liste N-VA qu'il conduisait. Flor Van Noppen, frère de Karel Van Noppen (vétérinaire assassiné en 1995 sans doute suite à sa dénonciation des trafics d'hormones en Flandre), également N-VA, occupe la place de combat (6<sup>e</sup>). C'est le ministre flamand des Travaux publics, de l'Énergie, de l'Environnement et de la Nature, Kris Peeters, qui pousse la liste. Il est précédé par Maria Hendrickx, bourgmestre de Schoten. Un candidat issu de la N-VA emmène la liste des suppléants : Jan Jambon, échevin à Braschaat et directeur général de Bank Card Company. Il précède Katrien Schryvers, députée fédérale sortante et bourgmestre de Zoersel, et Kristof Waterschoot qui est échevin à Hoboken. C'est la députée flamande Cathy Berx qui clôt la liste des suppléants. Elle suit le bourgmestre d'Essen Gaston Van Tichelt, tandis que le bourgmestre de Herselt, Luc Peetermans, est 5<sup>e</sup> suppléant. La liste compte cinq candidats effectifs provenant de la N-VA (aux 2<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> places) et deux suppléants (1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup>).

Six des huit premières places de la liste Vlaams Belang sont occupées par des parlementaires sortants ou en activité : quatre députés fédéraux, un sénateur coopté et un député flamand. D'autres députés flamands figurent sur la liste aux trois dernières places effectives (Pieter Huybrechts, Jan Penris et Marijke Dillen, qui est aussi ancienne députée fédérale et qui ferme la liste). La liste accueille une candidate indépendante, Rita De Bondt (simultanément 5<sup>e</sup> effective et 1<sup>ère</sup> suppléante), qui a été présidente du Vlaamse Volksbeweging jusqu'en janvier 2007 ; ainsi que Karina Leys, une candidate provenant du mouvement Vlott, dissidence du VLD créée par Hugo Coveliers. Bruno Valkeniers (3<sup>e</sup> candidat effectif), ancien patron d'une entreprise portuaire et actuellement conseiller communal à Anvers, est le neveu de Jef Valkeniers, ancien député et secrétaire d'État VU, ancien bourgmestre et actuellement conseiller communal à Dilbeek (et neuvième candidat effectif sur la liste Open VLD pour le Sénat). Bruno Valkeniers était président de l'ANZ (Algemeen Nederlands Zangverband) jusqu'en avril 2007. Filip Dewinter, chef de groupe au Parlement flamand et chef du groupe Vlaams Belang au conseil communal d'Anvers, ne figure plus sur la liste pour la Chambre. Il a opté pour la dernière place effective sur la liste du Sénat, place qu'il occupait déjà, simultanément à sa candidature à la Chambre, en 2003. Le député fédéral sortant Luc Sevenhans est le deuxième candidat suppléant, devant un autre député fédéral sortant, Jan Mortelmans, et un sénateur sortant, Frank Creyelman (qui fut aussi député flamand). La liste des suppléants est poussée par le député flamand Freddy Van Gaever.

C'est une jeune femme d'origine turque qui emmène la liste Groen! : après avoir été conseillère communale à Sint-Gillis-Waas, Meyrem Almaci, porte-parole des Jeunes

Groen!, est devenue, suite aux élections de 2006, conseillère de district à Berchem. Dirk Geldof (membre du conseil du CPAS d'Anvers) et Ethel Brits (conseillère provinciale) qui la suivent sont également candidats suppléants, respectivement en deuxième et première places. Plusieurs anciens parlementaires qui se présentaient sur la liste Agalev à Anvers en 2003 (Fauzaya Talhaoui passée à Spirit, Joos Wauters, Leen Laenens, l'ancien secrétaire d'État Eddy Boutmans, candidat au Sénat, l'ancien secrétaire politique du parti et ministre d'État Jos Geysels) ne figurent pas sur la liste Groen! à la Chambre. La députée flamande, et ancienne ministre flamande, Mieke Vogels, clôture la liste des candidats titulaires. Elle suit Ingrid Pira (bourgmestre de Mortsels) et Fatima Bali (conseillère communale à Anvers de 1988 à 2006 et, suite aux élections d'octobre 2006, échevine de district à Borgerhout).

La liste PVDA+ est conduite par le médecin Dirk Van Duppen. Pour rappel, en 2003 une liste dénommée Resist regroupait notamment des candidats issus de la Ligue arabe européenne et des candidats du PVDA et était conduite par Dyad Abou Jahjah ; on y retrouvait également Tiny Mast, maman d'enfants disparus, candidate en 2007 sur la liste CAP du Sénat, ainsi que Koen Calliauw, ex-Agalev, et l'avocat Jan Fermon, tous deux présents en 2007 sur la liste PVDA+ pour le Sénat.

La liste Lijst Dedecker est conduite par un ex-Vlaams Blok/Belang, Jurgen Verstrepen, député flamand. Elle est poussée par la sénatrice sortante d'origine marocaine, Mimount Bousakla, élue sur la liste SP.A–Spirit en 2003. La deuxième sur la liste est Martine De Graef, élue conseillère communale (à Wavre-Sainte-Catherine) et conseillère provinciale sur des listes PVV puis VLD. Elle siège à partir de janvier 2007 comme indépendante et depuis le 17 avril 2007 comme appartenant à la liste Lijst Dedecker au conseil communal, au conseil et au bureau du CPAS ainsi qu'au conseil provincial. Le troisième candidat effectif, Patrick Tersago, est également un ancien VLD. Ancien échevin et bourgmestre faisant fonction de Lierre, à nouveau élu sur la liste VLD en octobre 2006<sup>21</sup>, il siège depuis janvier 2007 comme indépendant au conseil communal et au conseil du CPAS de Lierre. Le premier suppléant, Rob Van de Velde, est également dixième candidat effectif.

Deux syndicalistes du BBTK (syndicat des employés de la FGTB), Ludo Mommen et Christina Segers, tirent la liste CAP, sur laquelle figurent plusieurs syndicalistes tant FGTB que CSC.

La liste NP-FN est conduite par le président-fondateur du parti Eduard Verlinden. Sur treize candidats suppléants, onze sont également candidats effectifs.

### 3.2.8. La circonscription de Flandre occidentale

Dix listes (douze en 2003) se proposent au suffrage des électeurs de Flandre occidentale, dont deux incomplètes (la liste CAP compte 8 candidats suppléants sur un maximum de 9 ; la liste Vital compte 3 candidats effectifs pour 16 mandats à pourvoir et 6 candidats suppléants).

---

<sup>21</sup> L'accord de majorité prévoyait que Patrick Tersago devienne président du CPAS de Lierre au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**Tableau 21 : Chambre des représentants  
Candidatures dans la circonscription électorale de Flandre occidentale  
(16 sièges à pourvoir)**

Parti	Place	Candidats	Mandats et fonctions
Open VLD	1	Vincent Van Quickenborne	secrétaire d'État fédéral à la Simplification administrative, ancien porte-parole d'ID21, ancien sénateur
	2	Sabien Lahaye-Battheu	députée fédérale sortante
	3	Bart Tommelein	député fédéral sortant
	4	Elke Carette	conseillère provinciale et communale
	5	Charlotte Castelein	conseillère provinciale et communale
SP.A–SPIRIT	1	Renaat Landuyt	ministre fédéral de la Mobilité, ancien député fédéral, ancien ministre flamand
	2	Dalila Douifi	députée fédérale sortante
	3	Philippe De Coene	député fédéral sortant
	4	Divina Sneyaert-Mariano (Spirit)	
	5	Peter Roose	conseiller provincial et communal
CD&V–N-VA	1	Hendrik Bogaert	député fédéral sortant, bourgmestre de Jabbeke
	2	Nathalie Muylle	députée fédérale sortante
	3	Luc Goutry	député fédéral sortant (questeur)
	4	Roel Deseyn	député fédéral sortant
	5	Els De Rammelaere (N-VA)	échevine à Tielt
	6	Stefaan De Clerck	député flamand, bourgmestre de Courtrai, ancien président du CD&V, ancien ministre de la Justice, élu sénateur en 2003
	7	Hilde Veulemans	première échevine d'Ostende
Vlaams Belang	1	Koen Bultinck	député fédéral sortant
	2	Agnes Bruyninckx-Vandenhout	députée flamande
	3	Maarten Seynaeve	conseiller communal (chef de groupe) à Courtrai
Groen!	1	Wouter De Vriendt	conseiller communal à Ostende
PVDA+	1	Jef Bossuyt	délégué syndical CGSP
Belg.Unie-BUB	1	Ruben Cottejé	
Vital	1	Vital Haghebaert	
Lijst Dedecker	1	Jean-Marie Dedecker	député flamand et sénateur de communauté élu sur une liste VLD–Vivant en 2004, siégeant comme indépendant depuis fin 2006
CAP	1	Valeer Vantghem	ancien conseiller de Willy Claes, syndicaliste

En 2003, le CD&V a remporté cinq des seize sièges de la circonscription de Flandre occidentale. Le VLD et SP.A–Spirit en ont décroché chacun quatre, le Vlaams Blok deux, et la N-VA un.

Le secrétaire d'État fédéral Open VLD (Vincent Van Quickenborne), le ministre fédéral SP.A–Spirit (Renaat Landuyt) et deux députés fédéraux sortants CD&V–N-VA (Hendrik Bogaert) et Vlaams Belang (Koen Bultinck) tirent les quatre principales listes qui s'affrontent en Flandre occidentale. Ils devront compter aussi sur la présence de Jean-Marie Dedecker en tête de la liste qui porte son nom, grand faiseur de voix quand il était au VLD.

La liste Open VLD présente en ordre théoriquement utile, derrière Vincent Van Quickenborne (ancien VU et ID21), deux députés fédéraux sortants et deux conseillères provinciales et communales. La liste est poussée par le sénateur libéral sortant Pierre Chevalier. Il fut tour à tour par le passé député fédéral (chef de groupe SP), secrétaire d'État fédéral à l'Éducation puis à la Politique scientifique (SP), puis au Commerce extérieur (VLD). La première candidate qui n'est pas en ordre utile est Janna Rommel-Opstaele, première échevine à Middelkerke. L'antépénultième (Marleen Schillewaert-Vercruyce) et l'avant-dernier (Toon Vancoillie) candidats sont premiers échevins respectivement au Coq et à Kortemark. La première suppléante, Sofie Staelraeve, est depuis 2004 la secrétaire générale du VLD et présidente des Jong VLD. Éluë conseillère communale à Kuurne sur la liste de cartel VLD–indépendants–N-VA, elle assume la présidence du CPAS pour une période de trois ans. Elle est suivie par l'ancien bourgmestre de Gistel Roland Defreyne. Les deux derniers suppléants sont des députés flamands Ster Demeulenaere et Callens Karlos (qui est en outre bourgmestre d'Ardooi).

La liste SP.A–Spirit est tirée par le ministre fédéral de la Mobilité, Renaat Landuyt. Il précède deux députés fédéraux sortants, une candidate Spirit conseillère communale originaire des Philippines et un conseiller provincial et communal, ancien député fédéral et membre du conseil d'administration de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN). La liste est poussée par Franky De Block, président du CPAS d'Ostende et conseiller provincial. Il est précédé sur la liste par la députée flamande Michèle Hostekint et par l'échevine de Bruges Annick Lambrecht, ancienne candidate aux élections fédérales et pour le Parlement flamand sur des listes Agalev et Groen! La liste des suppléants est emmenée par le bourgmestre de Koekelaere, Patrick Lansens, et poussée par le député flamand Bart Caron (Spirit). Spirit reçoit quatre places sur la liste (4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> effectifs, 4<sup>e</sup> et dernier suppléants).

Quatre députés fédéraux sortants occupent les quatre premières places de la liste CD&V–N-VA ; ils précèdent un député flamand (également bourgmestre) et deux échevins dont un N-VA, tous en ordre théoriquement utile. Geert Bourgeois (N-VA), ministre flamand des Affaires administratives, de la Politique extérieure, des Médias et du Tourisme, ancien président de la VU et de la N-VA et ancien député fédéral, pousse la liste sur laquelle on retrouve en avant-dernière position le vice-président du Parlement flamand Carl Decaluwe et les bourgmestres de Poperinge (Christof Dejaegher, 8<sup>e</sup>) et de Wevelgem (Jan Seynhaeve, 14<sup>e</sup>). C'est un député fédéral sortant N-VA, Patrick De Groote, qui conduit la liste des suppléants ; celle-ci est fermée par deux députés flamands (Johan Verstreken et Hilde Crevits qui est aussi échevine à Torhout). Les bourgmestres de Harelbeke (Rita Beyaert) et de Nieuport (Roland

Crabbe) figurent aux 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> places. Au total, des candidats N-VA occupent cinq places, trois sur la liste des effectifs (5<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et dernière) et deux sur celle des suppléants (1<sup>ère</sup> et 4<sup>e</sup>).

Ce sont deux députés fédéraux sortants qui conduisent la liste Vlaams Belang devant le chef de groupe au conseil communal de Courtrai. Le député flamand Christian Verougstraete est cinquième, tandis qu'un autre député flamand, Stefaan Sintobin, pousse la liste devant la conseillère communale de Courtrai Isa Verschaete. Le conseiller communal Peter Logghe (Roulers) conduit la liste des suppléants et le conseiller provincial et du CPAS (Roulers également) Immanuel De Reuse la pousse. Il est précédé par Reddy De Mey, ancien journaliste à la VRT.

La liste Groen! est conduite par Wouter De Vriendt, conseiller communal à Ostende. C'est le député européen (ancien député européen VU et ancien membre de Spirit) Bart Staes qui ferme la liste. Le premier candidat suppléant est un philosophe, Henk Vandaele (candidat non élu Groen! sur la liste Gemeentebelangen à Heuvelland lors des élections communales de 2006), et la dernière une ancienne députée fédérale Agalev, Anne-Mie Descheemaeker.

Jef Bossuyt est tête de liste PVDA+. Comme plusieurs autres membres de la liste, il est militant syndical.

La liste Belg.Unie-BUB est emmenée par Ruben Cottenjé ; sept des neuf candidats suppléants sont également candidats effectifs.

La liste Vital se présente uniquement dans la circonscription de Flandre occidentale. Elle est conduite par son fondateur Vital Haghebaert, comme lors des élections fédérales de 2003 et des élections pour le Parlement flamand de 2004. Elle compte trois candidats effectifs et six suppléants, aucun n'étant à la fois effectif et suppléant.

C'est Jean-Marie Dedecker lui-même qui conduit la liste qui porte son nom en Flandre occidentale. Il précède l'ancienne championne de judo Ulla Werbrouck qu'il a entraînée au cours des années 1990 et aux Jeux olympiques de Sydney en 2000. La liste est poussée par Oscar Deprez, ancien échevin VLD puis premier échevin Blauw (dissidence du VLD) à Ichtegem. L'ancien bourgmestre VLD de Ledegem, Paul Vanhie, est premier candidat suppléant et l'ancien conseiller communal VLD de Wevelgem, Tony Coorevits, est le dernier.

Quant à la liste CAP, elle est tirée par Valeer Vantyghem, ancien collaborateur du ministre Willy Claes (SP).

### 3.2.9. La circonscription de Flandre orientale

Huit listes (onze en 2003) se présentent au suffrage des électeurs en province de Flandre orientale ; elles ont toutes un numéro national et sont toutes complètes.

**Tableau 20 : Chambre des représentants  
Candidatures dans la circonscription électorale de Flandre orientale  
(20 sièges à pourvoir)**

Parti	Place	Candidats	Mandats et fonctions
Open VLD	1	Karel De Gucht	ministre fédéral des Affaires étrangères, ministre d'État, ancien président du VLD, ancien député fédéral, flamand et européen, ancien sénateur
	2	Carina Van Tittelboom-Van Cauter	députée provinciale
	3	Geert Versnick	député fédéral sortant
	4	Filip Anthuenis	député fédéral sortant, bourgmestre de Lokeren
	5	Hilde Dierickx	députée fédérale sortante
	6	Guido De Padt	député fédéral sortant, ancien bourgmestre de Grammont
	7	Stefaan Noreilde	sénateur sortant, ancien président des Jong VLD
	8	Patricia De Waele	conseillère communale à Evergem
SP.A–Spirit	1	Freya Van den Bossche	vice-Première ministre, ministre du Budget et de la Protection de la consommation, ancienne ministre fédérale de l'Environnement, de la Protection de la consommation et du Développement durable, ancienne ministre de l'Emploi, ancienne échevine à Gand
	2	Dirk Van der Maelen	député fédéral sortant (chef de groupe)
	3	Bruno Tuybens	secrétaire d'État fédéral aux Entreprises publiques
	4	Magda De Meyer	députée fédérale sortante, bourgmestre de Zwalm
	5	Annelies Storms (Spirit)	députée fédérale sortante, vice-présidente de Spirit
	6	Dylan Casaer	député fédéral sortant, ancien président des SP-Jongeren
CD&V–N-VA	1	Pieter De Crem	député fédéral sortant (chef de groupe), bourgmestre d'Aalter
	2	Sarah Smeyers (N-VA)	membre du bureau de la N-VA
	3	Peter Leyman	patron de Volvo Gand, candidat d'ouverture
	4	Stefaan Vercamer	frère du député fédéral sortant Alexander (Sander) Vercamer
	5	Leen Dierick	première échevine à Termonde
Vlaams Belang	1	Guy D'Haeseleer	député fédéral sortant
	2	Gerda Van Steenberge	députée flamande
	3	Francis Van den Eynde	député fédéral sortant, président de la commission de l'Infrastructure
	4	Bruno Stevenhuydens	conseiller provincial (chef de groupe)
	5	Barbara Pas	conseillère communale à Termonde
Groen!	1	Stefaan Van Hecke	conseiller communal à Merelbeke

PVDA+	1	Tom De Meester	président du PVDA de Flandre orientale
Lijst Dedecker	1	Martine De Maght	conseillère communale (chef de groupe Blauw) à Alost
CAP	1	Bart Vandersteene	porte-parole du Linkse socialistische partij (LSP)

En 2003, le VLD a obtenu sept des vingt sièges de la circonscription de Flandre orientale. Le cartel SP.A–Spirit en a décroché cinq, le CD&V et le Vlaams Blok quatre chacun.

Deux ministres fédéraux, Karel De Gucht pour la liste Open VLD et Freya Van den Bossche pour le cartel SPA–Spirit, s’affrontent dans la circonscription de Flandre orientale. Ils ont en face d’eux deux députés fédéraux sortants, Peter de Crem pour la liste CD&V–N–VA et Guy D’Haeseleer pour le Vlaams Belang, tandis que la liste Lijst Dedecker est emmenée par Martine De Maght, fille de l’ancienne bourgmestre VLD d’Alost.

La liste Open VLD compte quatre députés fédéraux et un sénateur sortants ainsi qu’une députée provinciale et une conseillère communale en ordre théoriquement utile. En fin de liste, Herman De Croo, président sortant de la Chambre, ministre d’État, ancien ministre fédéral, ancien sénateur et ancien président du VLD, pousse la liste. Il est précédé par une députée fédérale sortante, Ingrid Meeus, et par le bourgmestre de Waasmunster Rik Daeleman. La candidate, membre de Vivant, Veerle Nachtegale (17<sup>e</sup> effective) était tête de liste aux élections communales à Wortegem-Petegem et devait devenir bourgmestre de cette commune. A la suite de l’invalidation du scrutin par le Conseil d’État<sup>22</sup>, de nouvelles élections ont été organisées ; une majorité WP2000 et SP.A a été constituée et l’a renvoyée dans l’opposition. La liste des suppléants est emmenée par le jeune échevin de Gand Mathias De Clercq, suivi par la conseillère communale à Saint-Nicolas, Ine Somers, et poussée par Fientje Moerman, vice-présidente du gouvernement flamand en charge de l’Économie, de l’Entreprise, de l’Innovation et du Commerce extérieur, ancienne ministre fédérale et ancienne échevine à Gand. Elle suit deux députés flamands, Marnic De Meulemeester qui est aussi bourgmestre d’Audenarde et Hilde Eeckhout, ainsi que le bourgmestre d’Assenede Philippe De Coninck.

Derrière Freya Van den Bossche, quatre députés fédéraux sortants (dont un Spirit) et un secrétaire d’État sont en ordre théoriquement utile sur la liste SP.A–Spirit. La sénatrice sortante Fatma Pehlivan ferme la liste devant l’échevin d’origine rwandaise Wouter Van Bellingen (Saint-Nicolas, Spirit)<sup>23</sup>. La première suppléante, Cathy

<sup>22</sup> Une plainte avait été déposée par l’ancien bourgmestre Johan Delmulle (WP2000) contre Veerle Nachtegale et un autre médecin de la liste VLD soupçonnés d’avoir rédigé des certificats médicaux au nom de certains de leurs patients pour pouvoir voter par procuration à leur place. La liste du bourgmestre sortant avait manqué un siège à huit voix près, et ainsi la possibilité de conclure une alliance à la tête de la commune. La majorité VLD–CD&V a, à la suite des nouvelles élections, été remplacée par une coalition WP2000–SP.A.

<sup>23</sup> Échevin de l’état civil, Wouter Van Bellingen a été confronté au refus, en raison de sa couleur de peau, de célébrer leur mariage exprimé par des couples de sa commune. L’échevin a été soutenu par le bourgmestre de Saint-Nicolas, Freddy Willockx, et il n’a pas été accédé à la demande des couples de faire officialiser leur mariage par un autre mandataire. En signe de protestation, plusieurs couples provenant de différentes communes ont tenu à être mariés par W. Van Bellingen. Un mariage collectif a été célébré sur la grand-place de Saint-Nicolas.

Plasman, est une ancienne membre d'Agalev. Depuis le début 2007, elle est chef de groupe au conseil communal de Gand. C'est le député flamand Kurt De Loor qui est dernier suppléant. La liste compte cinq candidats Spirit, trois effectifs (aux 5<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et avant-dernière places) et deux suppléants (5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>).

Peu de parlementaires fédéraux sortants (à l'exception de la tête de liste Pieter De Crem) figurent sur la liste CD&V-N-VA. Un député flamand, deux conseillers communaux, quatre échevins et deux candidats qui n'ont pas de mandat politique – la deuxième candidate (Sarah Smeyers, N-VA) et le troisième, un candidat d'ouverture (Peter Leyman) –, occupent les neuf places qui suivent la tête de liste. La bourgmestre d'Alost, Ilse Uyttersprot, pousse la liste ; le bourgmestre de Beveren, Marc Van de Vijver, est 18<sup>e</sup>. C'est une échevine de Saint-Nicolas, Lieve Van Daele, qui tire la liste des suppléants ; celle-ci est poussée par Martine Willems, conseillère communale à Evergem (chef de groupe CV&V-N-VA). La N-VA présente six candidats sur cette liste, quatre effectifs (2<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>) et deux suppléants (3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>).

La liste Vlaams Belang compte trois députés fédéraux sortants (dont deux en ordre utile) et trois députés flamands (notamment aux deux dernières places effectives). Les deux premières places de la liste des suppléants sont occupées par deux candidats pourtant placés en ordre théoriquement utile dans la liste des candidats effectifs : Bruno Stevenheydens (4<sup>e</sup> effectif, 1<sup>er</sup> suppléant) et Barbara Pas (5<sup>e</sup> effective, 2<sup>e</sup> suppléante). C'est un médecin, Luc Goeminne, conseiller communal à Deinze, qui clôt la liste des suppléants.

La liste Groen! est conduite par Stefaan Van Hecke et poussée par Jef Tavernier, député flamand, ancien ministre fédéral, ancien ministre flamand et ancien député fédéral. En deuxième position sur la liste des effectifs, on trouve Els Keytsman, conseillère communale à Alost ; elle est également première suppléante. En troisième position, tant sur la liste des effectifs que sur celle des suppléants, figure Meryem Kaçar, ancienne sénatrice Agalev, d'origine turque. En dernière position sur la liste des suppléants, Dirk Holemans pousse la liste ; il a été député flamand et secrétaire politique d'Agalev et est actuellement membre du conseil de l'aide sociale à Gand.

La liste PVDA+, conduite par Tom De Meester, est poussée par le conseiller communal de Zelzate Dirk Goemaere. Quatre conseillers communaux PVDA de Zelzate sont en fait sur la liste des effectifs (Maureen Tollenaere 4<sup>e</sup>, Geert Asman 5<sup>e</sup>, Philiep De Vuyst 17<sup>e</sup>) ; quant au conseiller du CPAS de Zelzate Roland Van Acker, il est deuxième suppléant.

La liste Lijst Dedecker est conduite par Martine De Maght, la fille de l'ancienne bourgmestre VLD d'Alost Anny De Maght. Cette liste compte plusieurs anciens VLD et anciens Vlaams Belang parmi ses candidats. En troisième place figure Walter Govaert qui était tête de liste Respect à Wetteren à l'occasion des élections communales d'octobre 2006, liste à l'initiative du recours au Conseil d'État à la suite duquel les élections ont dû être recommencées dans cette commune. L'ancien président du VLD de Termonde Rudy De Brandt (7<sup>e</sup> effectif) et l'ancien échevin d'Evergem Eric Collier (dernier effectif) figurent également sur la liste. Annoncée à la 16<sup>e</sup> place, la chanteuse Kim Kay (officiellement Kim Van Hee) a finalement retiré sa candidature pour raison de santé.

La liste du CAP est conduite par Bart Vandersteene, porte-parole du LSP (Linkse socialistische partij), et compte d'anciens membres d'autres partis (Leon Vercruysen, dernier effectif, ex-Agalev ; Francine De Canne, ancienne membre SP du conseil du CPAS de Lokeren, 6<sup>e</sup> ; Eric Byl, ancien secrétaire politique local SP, 17<sup>e</sup> effectif ; Roger Bussens, dernier suppléant, ancien échevin SP à Lokeren).

### 3.2.10. La circonscription du Limbourg

Dans la circonscription du Limbourg, dix listes présentent des candidats pour l'élection de la Chambre (neuf en 2003). Deux d'entre elles sont incomplètes : la liste Belg.Unie-BUB comprend 6 candidats effectifs et 6 suppléants, la liste Pluralis compte un seul candidat effectif et le minimum légal de 6 suppléants.

**Tableau 22 : Chambre des représentants  
Candidatures dans la circonscription électorale du Limbourg  
(12 sièges à pourvoir)**

Parti	Place	Candidats	Mandats et fonctions
Open VLD	1	Patrick Dewael	vice-Premier ministre fédéral et ministre de l'Intérieur, ministre d'État, bourgmestre de Tongres, ancien ministre-président du gouvernement flamand et ancien ministre flamand, ancien député fédéral
	2	Hilde Vautmans	députée fédérale sortante
	3	Georges Lenssen	député fédéral sortant, bourgmestre de Maasmechelen
	4	Véronique Caerts	échevine à Lommel
SP.A–Spirit	1	Peter Vanvelthoven	ministre fédéral de l'Emploi et de l'Informatisation de l'État, bourgmestre de Lommel, ancien député flamand, ancien député fédéral
	2	Meryame Kitir	conseillère communale à Maasmechelen, déléguée syndicale à Ford Genk
	3	Els Robeyns	députée flamande
	4	Annemie Roppe (Spirit)	députée fédérale sortante
	5	Herman Reynders	bourgmestre de Hasselt, ancien député flamand
CD&V–N-VA	1	Jo Vandeurzen	député fédéral sortant, président du CD&V
	2	Liesbeth Van der Auwera	députée fédérale sortante
	3	Gerald Kindermans	bourgmestre de Heers
	4	Jan Peumans (N-VA)	député flamand, ancien bourgmestre de Riemst

Vlaams Belang	1	Bert Schoofs	député fédéral sortant
	2	Linda Vissers	députée flamande
	3	Chris Janssens	conseiller communal à Genk
Groen!	1	Johan Danen	conseiller communal à Bilzen
PVDA+	1	Harrie Dewitte	
Belg.Unie-BUB	1	Boudewijn Peeters	
Lijst Dedecker	1	Marc Similon	ancien candidat VLD, ancien président du PNPb de Paul Marchal
CAP	1	Jules D'Oultremont	ancien bourgmestre de Houthalen-Helchteren, conseiller provincial SP.A
Pluralis	1	Peter Meijlaers	candidat en 2006 aux élections communales à Overpelt sur la liste Liever Pelts et aux élections provinciales sur la liste Liever Limburgs

En 2003, le cartel SP.A–Spirit a remporté quatre des douze sièges de la circonscription du Limbourg. Le VLD et le CD&V en ont décroché trois chacun et le Vlaams Blok en a obtenu deux.

Un vice-Premier ministre libéral, un ministre fédéral socialiste et le président du parti social-chrétien s'affrontent dans la circonscription du Limbourg.

Outre les deux députés fédéraux sortants placés en ordre utile (le troisième député fédéral sortant, Jacques Germaux, se présente au Sénat), la liste VLD compte une députée flamande, Laurence Libert (11<sup>e</sup> effective), ainsi que trois bourgmestres : Jaak Gabriels, bourgmestre de Bree, ministre d'État, ancien ministre fédéral et flamand, ancien député fédéral et flamand et ancien président de la VU (dernier effectif), Lydia Peeters, bourgmestre de Dilsen-Stokkem (avant-dernière suppléante), et Marino Keulen, bourgmestre empêché de Lanaken, ministre flamand des Affaires intérieures, de la Politique des villes, du Logement et de l'Intégration civique et ancien député flamand (dernier suppléant). La liste des suppléants est emmenée par Bruno Steegen, juriste, ancien échevin et bourgmestre faisant fonction de Bilzen, actuellement conseiller communal. Il est suivi par Françoise Chombar, seule candidate appartenant à Vivant sur la liste.

Des quatre députés fédéraux sortants SP.A–Spirit, deux figurent en ordre utile sur la liste, tandis que Guy Swennen se présente au Sénat et Anne-Marie Baeke ne se présente plus. Le député flamand Ludo Sannen, ancien ministre flamand et ancien député flamand Agalev, occupe la place de sixième candidat effectif. L'ancienne députée fédérale et ancienne députée flamande, actuellement échevine à Hasselt, Hilde Claes, pousse la liste. C'est le sénateur sortant, bourgmestre de Saint-Trond et ancien député fédéral Ludwig Vandenhove qui tire la liste des suppléants. Chokri Mahassine, député flamand, ancien député fédéral et ancien sénateur, pousse la liste des suppléants. Il suit Alain Yzermans, bourgmestre de Houtalen-Helchteren. Spirit présente deux candidats effectifs aux 4<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> places.

La liste tirée par le président du CD&V Jo Vandeurzen est poussée comme en 2003 par Johan Sauwens, député flamand, bourgmestre de Bilzen, ancien ministre flamand Volksunie et ancien député fédéral. Un autre bourgmestre, celui de Hechtel-Eksel, Raf Truyens, est cinquième candidat effectif. La liste des suppléants est conduite par le conseiller provincial Raf Terwingen. Les deux dernières places sont occupées par Veerle Heeren, députée flamande, et par Ivo Belet, député européen. Trois candidats proviennent de la N-VA : un effectif à la place de combat, Jan Peumans (4<sup>e</sup>), et deux suppléants, Peter Luykx (3<sup>e</sup>) et Karolien Grosemans (5<sup>e</sup>).

Outre Linda Vissers, en ordre utile (2<sup>e</sup>) sur la liste Vlaams Belang, deux autres candidats sont députés flamands : l'une, Katleen Martens, pousse la liste des effectifs et l'autre, John Vrancken, est dernier suppléant. La députée fédérale sortante Marleen Govaerts ne se présente plus. La liste des suppléants est emmenée par un conseiller communal de Genk, Chris Janssens. Il est suivi par Annick Ponthier qui est conseillère communale à Bilzen et conseillère provinciale.

Le conseiller communal de Bilzen Johan Danen conduit la liste Groen! L'échevin de Hasselt Toon Hermans pousse la liste. Plusieurs conseillers communaux se présentent parmi les effectifs de même que l'échevin de Diepenbeek Hugo Leroux (7<sup>e</sup>). La première suppléante est une jeune enseignante de Hasselt, Sandra Bamps. Le dernier, Ivo Thys, est ancien échevin de Riemst.

La liste PVDA+ est emmenée par Harrie Dewitte, conseiller communal à Genk. Staf Henderickx, conseiller communal à Lommel, la pousse. En dernière position sur la liste des suppléants, le docteur de Médecine pour le peuple Marc Martens.

La liste Belg.Unie-BUB est conduite par Boudewijn Peeters. Tous les candidats effectifs sont également suppléants.

La liste Lijst Dedecker est tirée par Marc Similon, avocat de Paul Marchal, père d'Ann, victime de Marc Dutroux, ancien VLD et ancien président du parti fondé par Paul Marchal, le PNPb.

C'est Jules D'Oultremont, ancien bourgmestre SP de Houthalen-Helchteren et ancien conseiller provincial, qui emmène la liste CAP.

La liste Pluralis compte un candidat effectif qui est aussi premier suppléant : Peter Meijlaers, qui était candidat aux élections provinciales dans le district de Neerpelt sur la liste qu'il a créée Liever Limburgs, sur laquelle il était également seul candidat.

### 3.2.11. La circonscription de Louvain

Dans la circonscription de Louvain, neuf listes sont déposées (onze en 2003). Elles sont toutes complètes à l'exception de la liste Belg.Unie-BUB qui compte 6 candidats effectifs pour 7 sièges à pourvoir.

**Tableau 23 : Chambre des représentants  
Candidatures dans la circonscription électorale de Louvain  
(7 sièges à pourvoir)**

Parti	Place	Candidats	Mandats et fonctions
Open VLD	1	Rik Daems	député fédéral sortant (chef de groupe), ancien ministre fédéral
	2	Katia della Faille-de Limburg Stirum	conseillère communale à Huldenberg
	3	Pascale Vanaudenhove	conseillère communale à Diest
SP.A–Spirit	1	Bruno Tobback	ministre fédéral de l'Environnement et des Pensions, ancien député fédéral
	2	Griet Vandewijngaerden	échevine à Kortenen
	3	Gino Debroux	échevin à Landen
CD&V–N-VA	1	Carl Devlies	député fédéral sortant, premier échevin à Louvain
	2	Katrien Partyka	échevine à Tirlemont
	3	Wim Coel (N-VA)	président de la N-VA de l'arrondissement de Louvain
Vlaams Belang	1	Hagen Goyvaerts	député fédéral sortant
	2	Nadia Van Beughem	conseillère communale à Tremelo
Groen!	1	Peter Lombaert	journaliste
PVDA+	1	Wout Lootens	
Belg.Unie-BUB	1	Hans Goddé	
Lijst Dedecker	1	Dirk Vijnk	ancien président de la section VLD de Landen
CAP	1	Danny Carleer	militant CGSP

En 2003, trois listes ont remporté deux des 7 sièges de la circonscription de Louvain (VLD, SP.A–Spirit et CD&V), tandis que le Vlaams Blok en a décroché un.

La circonscription de Louvain donne lieu à un duel entre Rik Daems, ancien ministre fédéral VLD et député fédéral sortant, et Bruno Tobback, ministre fédéral SP.A. Ils devront compter avec deux députés fédéraux sortants qui conduisent les listes CD&V–N-VA et Vlaams Belang.

Le second député fédéral sortant Open VLD, Stef Goris, n'est pas présent sur la liste de la circonscription de Louvain car il est candidat au Sénat (7<sup>e</sup> effectif, soit en ordre théoriquement utile). Le dernier candidat effectif est Julien Dekeyser, député provincial et conseiller communal à Boortmeerbeek. La première suppléante, Gwendolyn Rutten, est directrice de cabinet de la vice-présidente du gouvernement flamand, Fientje Moerman. Le deuxième suppléant, Marc Decat, est échevin à Scherpenheuvel et le troisième, Marc Honorez, à Tirlemont. Quant à la bourgmestre de Keerbergen, Ann Schevenels, elle est quatrième sur la liste des suppléants. L'ancien sénateur et député flamand Mandus Verlinden est cinquième tandis que la députée

flamande (chef de groupe) et ancienne ministre flamande, Patricia Ceysens, est sixième et dernière suppléante. Il n'y pas de candidat provenant de Vivant sur la liste Open VLD.

La liste SP.A–Spirit, emmenée par Bruno Tobback (alors que son père, Louis Tobback, bourgmestre de Louvain, est candidat dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde), est poussée par la députée fédérale sortante Karin Jiroflée, alors que le second député fédéral sortant, Stijn Bex (Spirit), est, comme en 2003, premier suppléant. Le député flamand et bourgmestre de Tirlemont, Marcel Logist, pousse la liste des suppléants. Parmi les candidats effectifs, figurent en 5<sup>e</sup> position Mohamed Ridouani (Spirit), échevin à Louvain et en 6<sup>e</sup> place Jean-Pierre Nyns, premier échevin à Geetbets. La liste compte trois candidats Spirit : un titulaire (5<sup>e</sup>) et deux suppléants (1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup>).

Les deux députés fédéraux sortants CD&V–N-VA (Carl Devlies et Dirk Claes) sont respectivement premier effectif et premier suppléant. Le second cité est également bourgmestre de Rotselaar. La quatrième sur la liste est Ann Outtier-Vannerem, échevine à Kortenberg. Jan Laurys, député flamand et bourgmestre de Diest, pousse la liste des effectifs ; le bourgmestre de Huldenberg, Marc Verheyden, ferme celle des suppléants. La deuxième suppléante, Ingrid Claes, est échevine à Geetbets et conseillère provinciale, la troisième, Els Demol (N-VA), est échevine à Herent, la quatrième, Anne Cleiren, est échevine à Boortmeerbeek. Theo Francken (N-VA), cinquième suppléant, est conseiller du ministre flamand Geert Bourgeois. La N-VA a reçu trois places sur la liste : un effectif (3<sup>e</sup>) et deux suppléants (3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>).

La liste Vlaams Belang est emmenée par le seul député fédéral sortant du parti issu de la circonscription de Louvain, Hagen Govaerts. Il est suivi par Nadia Van Beughem, conseillère communale à Tremelo. Le député flamand Felix Strackx est premier suppléant (tandis que l'autre député flamand du Brabant flamand, Wim Van Dijck, est sur la liste du Sénat). La liste des effectifs est poussée par Steven Godefridi, conseiller communal (chef de groupe) à Haacht, celle des suppléants par Carine Keymolen, conseillère communale à Keerbergen. Plusieurs conseillers communaux sont candidats sur la liste.

Derrière le journaliste Peter Lombaert qui tire la liste Groen! dans la circonscription de Louvain se présente la conseillère provinciale Betty Kieseckoms, tandis qu'une autre conseillère provinciale, Bernadette Stassens, pousse la liste des suppléants. L'ancienne ministre fédérale Agalev, Magda Alvoet, est dernière candidate effective.

Wout Lootens, tête de liste PVDA+, est responsable du parti à Louvain. Le premier suppléant, Jouwe Van Houtteghem, est étudiant, et la dernière, Edith Flamand, avocate à Anvers.

La liste Belg.Unie-BUB est conduite par le vice-président du parti pour le Brabant, Hans Goddé. Tous les candidats effectifs sont également suppléants.

La liste Lijst Dedecker est conduite par Dirk Vijnck, ancien président du VLD de Landen. Il était encore candidat sur la liste VLD aux dernières élections communales de 2006, mais n'avait pas été élu. La quatrième candidate effective, Krystyna Van Eynhoven, est une ancienne membre du CD&V, le cinquième, Daniël Sterckx, est un

syndicaliste CSC, la sixième, Gerda Van De Vondel, a été secrétaire du Vlaams Belang d'Aarschot, le quatrième suppléant, Ivan Merckx était membre de Vivant.

La liste CAP est tirée par Danny Carleer, militant syndicaliste. La deuxième, Stefanie Debert, est étudiante à la KUL et membre d'Actief Linkse Studenten. Plusieurs syndicalistes et deux étudiants figurent sur la liste.

### 3.3. LE SÉNAT

Dans cette section sont présentées succinctement les listes déposées en vue de l'élection directe du Sénat lors du scrutin fédéral du 10 juin 2007. Les listes déposées dans le collège électoral français sont présentées avant celles déposées dans le collège électoral néerlandais. Au sein de chaque collège, la confection du tableau reprenant l'ordre de présentation des listes et des candidats, ainsi que le nombre de ceux-ci, répondent aux mêmes critères que pour la section consacrée à la Chambre. Un commentaire suit également chaque tableau.

#### 3.3.1. Le collège électoral français

Onze listes se présentent dans le collège électoral français du Sénat, dont une incomplète (CAP). En 2003, il y en avait neuf.

**Tableau 24 : Sénat  
Candidatures dans le collège électoral français  
(15 sièges à pourvoir)**

Parti	Place	Candidats	Mandats et fonctions
PS	1	Anne-Marie Lizin	présidente sortante du Sénat, bourgmestre de Huy, ancienne secrétaire d'État, ancienne députée européenne, ancienne députée fédérale
	2	Philippe Moureaux	sénateur sortant, bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean, ministre d'État, ancien vice-Premier ministre, ancien ministre de la Région de Bruxelles-Capitale, ancien ministre-président du gouvernement de la Communauté française, ancien député fédéral
	3	Philippe Mahoux	sénateur sortant (chef de groupe), ancien ministre de la Communauté française, ancien bourgmestre de Gesves
	4	Christiane Vienne	ministre wallonne de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances
	5	Jean-Marie Happart	sénateur sortant, ancien député fédéral, ancien député wallon

MR	6	François Martou	ancien président du Mouvement ouvrier chrétien
	7	José Damilot	ancien président national de la CGSP-cheminots
	1	Armand De Decker	ministre fédéral de la Coopération au développement, bourgmestre empêché d'Uccle, ancien président du Sénat, ancien président du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, ancien chef de groupe au Parlement de la Communauté française, ancien député fédéral
	2	Dominique Tilmans	députée fédérale sortante, ancienne députée permanente
	3	Richard Fournaux (MCC)	député fédéral sortant (ex-CDH), bourgmestre de Dinant
CDH	4	Alain Courtois (MCC)	député fédéral sortant, ancien secrétaire général de l'Union belge de football
	5	Richard Miller	député wallon, échevin à Mons, ancien ministre de la Communauté française, ancien président du Parlement de la Communauté française, ancien président du Parlement wallon
	6	Günsel Elmas	conseillère au SPF Affaires étrangères
	1	Francis Delpérée	sénateur de Communauté sortant, député bruxellois, professeur à l'UCL
Écolo	2	Anne Delvaux	ancienne présentatrice du JT de la RTBF
	3	Sylvie Roberti	présidente des Guides catholiques de Belgique
	1	Isabelle Durant	sénatrice sortante, secrétaire fédérale d'Écolo, ancienne vice-Première ministre
FN	2	José Daras	président d'Étopia, ministre d'État, ancien ministre wallon, ancien chef de groupe à la Chambre, ancien sénateur, ancien chef de groupe au Parlement wallon
	1	Michel Delacroix	sénateur sortant
CDF	2	Mireille Salpeteur	
RWF	1	Jean Marie Bourgeois	secrétaire politique du CDF
	1	Paul-Henry Gendebien	président du RWF, ancien député fédéral, ancien député européen, ancien député wallon, ancien président du Rassemblement wallon
PTB+	1	David Pestiau	rédacteur en chef de <i>Solidaire</i>
PC	1	Robert Tangre	conseiller communal à Courcelles
Force nationale	1	Francis Detraux	sénateur sortant, élu en 2003 sur la liste du Front national
CAP	1	Jean-Marie Kaddès	délégué syndical

Quinze sénateurs sont élus directement par le collège électoral français. En 2003, le PS a remporté six de ces quinze sièges, le MR en a obtenu cinq, le CDH deux, Écolo et le FN en ont décroché chacun un.

La liste du PS est emmenée par la présidente sortante du Sénat, Anne-Marie Lizin. Outre les candidats repris dans le tableau ci-dessus, figurent sur cette liste plusieurs personnalités socialistes de premier plan. Fadila Laanan, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse de la Communauté française et échevine empêchée à Anderlecht, est huitième candidate effective. En dixième position figure Gaston Onkelinx, ancien bourgmestre de Seraing, ancien député fédéral et président de la fédération des pensionnés socialistes. Il est suivi par Christie Morreale, vice-présidente du PS et échevine à Esneux. Henri Simons, ancien échevin Écolo à Bruxelles, occupe la quatorzième position. Philippe Busquin, député européen, ministre d'État, bourgmestre de Seneffe, ancien commissaire européen, ancien président du PS, ancien ministre fédéral, ancien ministre wallon, ancien ministre de la Communauté française, ancien député fédéral et ancien député permanent, pousse la liste. Les deux premiers suppléants sont les sénateurs sortants Olga Zrihen, échevine à La Louvière et ancienne députée européenne, et Franco Seminara. Resi Stoffels, députée de la Communauté germanophone, est huitième suppléante. Elle est suivie de Philippe Courard, ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique, bourgmestre empêché de Hotton.

En septième position sur la liste du MR figure Alain Destexhe, sénateur sortant. Il est suivi d'Isabelle Lissens, députée wallonne et échevine à Huy. Jean-Pierre Malmendier, député fédéral sortant et ancien sénateur, occupe la onzième place. La douzième place est occupée par Sabine Mathus, échevine à Uccle et ancienne présentatrice sur RTL-TV. Derrière elle figurent Charles Gardier, échevin à Spa, cofondateur et co-organisateur des Francofolies de Spa, et Françoise Bertieaux, députée bruxelloise, chef de groupe au Parlement de la Communauté française et échevine à Etterbeek. Louis Michel, commissaire européen, ministre d'État, ancien vice-Premier ministre, ancien chef de groupe à la Chambre, ancien chef de groupe au Parlement wallon, ancien bourgmestre de Jodoigne, ancien président du PRL et du MR, pousse la liste. Le premier suppléant est Philippe Monfils, député fédéral sortant, ministre d'État, ancien ministre-Président de la Communauté française et ancien sénateur. Quatre sénateurs sortants figurent parmi les suppléants : Marie-Hélène Crombé-Berton (deuxième), Jihane Annane (quatrième), Berni Collas, député de la Communauté germanophone (sixième), et Jacques Brotchi (huitième). François van Hoobrouck d'Aspre, bourgmestre de Wezembeek-Oppem, est troisième suppléant. Le député bruxellois Alain Zenner, ancien commissaire du gouvernement fédéral et ancien sénateur, occupe la place de cinquième suppléant, tandis qu'Antoinette Spaak, ministre d'État, ancienne députée européenne, ancienne députée fédérale, ancienne présidente du Parlement de la Communauté française et ancienne présidente du FDF, est dernière suppléante.

Le dixième candidat effectif du CDH est Mathieu Grosch, député européen et bourgmestre de La Calamine. René Collin, député provincial du Luxembourg, est quatorzième. La liste est poussée par Raymond Langendries, député européen, ministre d'État, bourgmestre de Tubize, ancien président de la Chambre des représentants, ancien ministre fédéral et ancien sénateur. La première suppléante est

Vanessa Matz, échevine à Aywaille, directrice politique du CDH et ancienne attachée parlementaire au Sénat.

La troisième place de la liste Écolo est occupée par Marie-Thérèse Coenen, ancienne députée fédérale. Elle est suivie par Michel Guilbert, ancien sénateur. Carine Russo, mère de Mélissa Russo, victime de Marc Dutroux, occupe la quatorzième place. La liste est poussée par Jacky Morael, ministre d'État et ancien secrétaire fédéral d'Écolo. Gilbert Demez, professeur de droit social à l'UCL, est septième suppléant. Il est suivi de Monika Dethier-Neumann, députée wallonne, et de Bob Kabamba, président du CPAS de Dour et chargé de cours à l'ULg.

Charles Petitjean, député wallon, ancien sénateur (PRL), ancien député fédéral (PRL) et ancien bourgmestre (PLP) de Pont-à-Celles, est troisième candidat effectif et dernier suppléant sur la liste FN. Audrey Rorive, députée bruxelloise et compagne du président du Front national Daniel Féret, pousse la liste. Tous les candidats suppléants sont également effectifs, ce qu'on peut observer aussi sur la liste du CDF et sur celle de Force nationale.

En deuxième position sur la liste du RWF figure la virologue Lise Thiry, ancienne sénatrice cooptée (PS), tête de la liste Gauches unies en 1995.

La liste PTB+ est poussée par Gérard de Selys Longchamps, journaliste à la RTBF.

Francis Detraux, sénateur sortant, se présente en tête de la liste Force nationale. Il a obtenu son mandat de sénateur grâce à sa désignation comme premier suppléant sur la liste du Front national en 2003, Audrey Rorive, élue comme titulaire, ayant préféré conserver son mandat de députée bruxelloise.

Isabelle Durant, sénatrice sortante, secrétaire fédérale d'Écolo et ancienne vice-Première ministre, mène la liste des Verts. On relèvera qu'elle est la seule personne, parmi les candidats figurant en tête d'une liste pour le Sénat, à avoir occupé la même position en 2003. Cette observation est à mettre en parallèle avec l'interdiction à nouveau en vigueur de se présenter à la fois à la Chambre et au Sénat. Les présidents des trois partis principaux ont en effet choisi de se présenter à la Chambre, alors que deux d'entre eux (Elio Di Rupo, PS, et Joëlle Milquet, CDH) se présentaient à la fois à la Chambre et en tête de liste au Sénat lors du scrutin de 2003.

### 3.3.2. Le collège électoral néerlandais

Dans le collège électoral néerlandais, dix listes sont en présence pour l'élection du Sénat, parmi lesquelles deux incomplètes (Nee et Stijn, qui comptent chacune un seul candidat effectif et le minimum légal de 6 suppléants). Il y avait deux listes de plus en 2003.

**Tableau 25 : Sénat  
Candidatures dans le collège électoral néerlandais  
(25 sièges à pourvoir)**

Parti	Place	Candidats	Mandats et fonctions
Open VLD	1	Guy Verhofstadt	Premier ministre, ministre d'État, ancien vice-Premier ministre, ancien sénateur, ancien président du PVV, ancien président du VLD
	2	Nele Lijnen (Vivant)	sénatrice sortante, ancienne coordonnatrice du mouvement Vivant pour la Flandre
	3	Patrick Vankrunkelsven	sénateur sortant, ancien président de la VU, ancien bourgmestre de Laakdal
	4	Annemie Turtelboom	députée fédérale sortante
	5	Luc Willems	sénateur coopté sortant, ancien député fédéral, ancien secrétaire général du CVP
	6	Stéphanie Anseeuw	sénatrice sortante
	7	Stef Goris	député fédéral sortant, ancien bourgmestre de Linter
	8	Vera De Merlier	conseillère provinciale
SP.A–Spirit	1	Johan Vande Lanotte	député fédéral sortant, président du SP.A, ministre d'État, ancien vice-Premier ministre
	2	Marleen Temmerman	médecin, professeur à l'Université de Gand
	3	Geert Lambert (Spirit)	député fédéral sortant, président de Spirit, ancien co-président de la VU
	4	Guy Swennen	député fédéral sortant, ancien député flamand
	5	Anissa Tamsamani	députée flamande, ancienne secrétaire d'État fédérale, ancienne députée fédérale
	6	Christel Geerts	sénatrice sortante
	7	Cemal Cavdarli	député fédéral sortant
	8	Flor Koninckx	sénateur de communauté sortant, député flamand, président du CPAS et échevin à Diest
CD&V–N-VA	1	Yves Leterme	ministre-président du gouvernement flamand, ministre flamand des Réformes institutionnelles, de l'Agriculture, de la Pêche en mer et de la Ruralité, ancien député fédéral, ancien président du CD&V
	2	Nahima Lanjri	députée fédérale sortante
	3	Tony Van Parys	député fédéral sortant, ancien ministre fédéral de la Justice
	4	Louis Ide (N-VA)	vice-président de la N-VA
	5	Hugo Vandenberghe	sénateur sortant (vice-président du Sénat)
	6	Wouter Beke	sénateur sortant
	7	Elke Tindemans	sénatrice sortante (suppléante remplaçant Erika Thijs, démissionnaire, depuis décembre 2006)

Vlaams Belang	1	Frank Vanhecke	député européen, président du Vlaams Belang, ancien sénateur
	2	Anke Van dermeersch	sénatrice sortante (ancienne VLD)
	3	Hugo Coveliers	sénateur sortant élu sur une liste VLD, siégeant comme indépendant, ancien député VLD, fondateur de Vlott
	4	Jurgen Ceder	sénateur sortant
	5	Nele Jansegers	sénatrice sortante
	6	Karim Van Overmeire	sénateur de communauté sortant, député flamand
Groen!	1	Vera Dua	députée flamande, présidente de Groen!, ancienne ministre flamande, ancienne députée fédérale et ancienne sénatrice de communauté
PVDA+	1	Peter Mertens	porte-parole néerlandophone du parti
Lijst Dedecker	1	Lieve Van Ermen	ancienne conseillère communale VLD à Kalmthout
CAP	1	Raf Verbeke	
Nee	1	Tania Deveaux	
Stijn	1	Stijn Tormans	journaliste à l'hebdomadaire <i>Knack</i>

En 2003, SP.A–Spirit et le VLD ont obtenu chacun sept des vingt-cinq sièges de sénateur élu direct du collège néerlandais. Le CD&V en a décroché six et le Vlaams Blok cinq, alors qu'Agalev et la N-VA n'en obtenaient aucun.

Contrairement au collège français, le collège néerlandais est le théâtre d'une confrontation entre les principaux candidats, grands faiseurs de voix, de chaque parti. Le Premier ministre Guy Verhofstadt conduit la liste Open VLD, le président du parti socialiste Johan Vande Lanotte tire la liste SP.A–Spirit, le ministre-président du gouvernement flamand Yves Leterme est en tête de la liste CD&V–N-VA. Ces trois « locomotives » sont présentées comme candidats Premier ministre. C'est le président du parti d'extrême droite, Frank Vanhecke, qui emmène la liste Vlaams Belang. Et la présidente du parti vert Vera Dua est en première position sur la liste Groen!

La liste Open VLD est conduite par Guy Verhofstadt, comme en 1999 et en 2003. C'est une candidate issue de Vivant, la sénatrice sortante Nele Lijnen, qui est deuxième, tandis que deux autres candidats appartenant à Vivant se trouvent parmi les suppléants : Roland Duchâtelet, président-fondateur du parti Vivant et premier échevin à Saint-Trond, est premier candidat sur la liste des suppléants, tandis qu'Elise Vermeiren est septième candidate suppléante. La liste compte quatre sénateurs sortants, deux députés fédéraux sortants et une conseillère provinciale placés en ordre utile. Parmi les candidats en ordre utile, le sénateur sortant et ancien président de la Volksunie Patrick Vankrunkelsven, d'abord attendu sur la liste de la Chambre, se présente finalement sur celle du Sénat. La liste Open VLD est poussée par Marc Verwilghen, ancien ministre fédéral de la Justice (1999-2003) et ministre fédéral sortant de l'Économie, de l'Énergie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique. Il suit Jeannine Leduc, sénatrice sortante, ancienne députée flamande, ancienne bourgmestre et actuellement deuxième échevine de Wellen. Elle est précédée

par Miguel Chevalier, député fédéral sortant. En deuxième position sur la liste des suppléants figure Ann Somers, échevine à Haacht ; en 9<sup>e</sup> place, le député fédéral sortant Jacques Germeaux. C'est le ministre bruxellois des Finances, du Budget, de la Fonction publique et des Relations extérieures, ancien ministre flamand et ancien député bruxellois, Guy Vanhengel, qui ferme la liste des suppléants. Devant lui figure Koen Anciaux, président du CPAS et échevin à Malines.

La liste déposée par le cartel SP.A–Spirit compte cinq députés fédéraux et deux sénateurs sortants, ainsi qu'une nouvelle venue en politique, professeure à l'Université de Gand, aux places en ordre utile. Se suivent aux trois dernières places effectives Anne Van Lancker, députée européenne et ancienne députée fédérale, André Van Nieuwerkerke, député flamand et sénateur de communauté, et Bert Anciaux (Spirit), ministre flamand de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Affaires bruxelloises, ancien sénateur, ancien ministre fédéral, ancien président de la VU et de l'alliance VU-ID21. Jacinta De Roeck, candidate Agalev en 2003 qui s'était vue offrir un siège de sénatrice par le SP.A et qui a rejoint ce parti par la suite, est dixième candidate effective. Myriam Vanlerberghe, sénatrice sortante et ancienne députée fédérale, tire la liste des suppléants. Elle précède le député fédéral sortant Koen T'sijen (Spirit). La liste des suppléants est poussée par Saïd El Khadraoui, député européen et ancien député fédéral, vice-président du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, lequel est précédé par Nelly Maes, ancienne députée fédérale et flamande VU, ancienne députée européenne VU puis Spirit ; et par Bart Martens, député flamand et sénateur de communauté. Spirit présente six candidats : trois effectifs (3<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et dernier effectif) et trois suppléants (2<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup>).

La liste CD&V–N-VA, menée par Yves Leterme, compte, outre celui-ci, deux députés fédéraux sortants et trois sénateurs sortants en ordre théoriquement utile. En quatrième place, et donc en ordre utile également, figure le vice-président de la N-VA, Louis Ide, un médecin spécialisé en biologie clinique. Le dixième candidat titulaire est Bart De Nijn, secrétaire général de la N-VA. Le treizième est Rudy Verhoeven, commissaire des Vlaamse Scouts en Gidsen. Les trois derniers candidats effectifs sont successivement Jacobs Lukas, bourgmestre de Kalmthout, Frieda Brepoels (N-VA), députée européenne et ancienne députée fédérale, et Étienne Schouppe, député flamand et sénateur de communauté sortant, ancien bourgmestre de Liedekerke, ancien administrateur délégué de la SNCB et d'ABX Logistics, qui occupe la dernière place comme en 2003. La liste des suppléants est conduite par Sabine de Bethune, sénatrice sortante (chef de groupe). Elle est suivie par Pol Van Den Driessche, rédacteur en chef politique à VTM, et par Els Van Hoof, conseillère provinciale (Brabant flamand). En fin de liste figurent Reginald Moreels, ancien secrétaire d'État, ancien ministre fédéral et ancien sénateur CVP, qui avait rejoint le NCD de Johan Van Hecke et s'était présenté sur la liste VLD en 2003, mais n'avait pas été élu, et Cecile Dehaene-Verbeke, épouse de l'ancien Premier ministre et actuel bourgmestre de Vilvorde, Jean-Luc Dehaene. La N-VA totalise sept candidats sur la liste pour le Sénat : cinq effectifs (aux 4<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> places) et deux suppléants (4<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>).

La liste Vlaams Belang est menée par Frank Vanhecke. Le président du parti et député européen précède cinq sénateurs sortants placés en ordre théoriquement utile, parmi lesquels Hugo Coveliers, élu sénateur sur la liste VLD en 2003 et siégeant comme indépendant (troisième place effective). La liste est fermée par Philip Dewinter,

député flamand (chef de groupe), ancien député fédéral, conseiller communal à Anvers. Il suit Marie-Rose Morel (24<sup>e</sup>), députée flamande également, Wim Verreycken (23<sup>e</sup>), sénateur sortant et Valérie Seyns (22<sup>e</sup>), députée bruxelloise. Deux députés flamands (Wim Van Dijck et Herman De Reuse) et un député bruxellois (Johan Demol) sont au milieu de la liste (de la 12<sup>e</sup> à la 14<sup>e</sup> places). Trois sénateurs sortants conduisent la liste des suppléants (Yves Buysse, Nele Jansegers et Jurgen Ceder) tandis que le député européen Koen Dillen la ferme.

La liste Groen! est conduite par la présidente du parti, Vera Dua. Elle précède Peter Tom Jones (ingénieur en science de l'environnement, membre du comité scientifique d'Attac Vlaanderen) et Freya Piryns (conseillère communale à Anvers, tête de liste Groen! à Anvers lors des élections communales de 2006), qui sont aussi respectivement deuxième et premier candidat suppléant. Les trois derniers candidats effectifs sont dans l'ordre Eddy Boutmans, ancien secrétaire d'État Agalev, Willy Minnebo, bourgmestre de Zwijndrecht, et Rudi Daems, député flamand. La jeune romancière Anne Provoost est dixième tandis que le chanteur de Lalalover, Tom Kestens, est douzième candidat effectif. C'est le député flamand Joe Stassen qui ferme la liste des suppléants. Il suit Ludo Dierickx, ancien député fédéral et actuellement président du mouvement pour une Belgique rénovée et fédérale B-Plus.

La liste PVDA+ est conduite par Peter Mertens, membre de la direction nationale du parti. Riet Verspreet est médecin à Médecine pour le peuple et membre du bureau du CPAS de Zelzate ; elle occupe la deuxième position sur la liste. On y retrouve des candidats qui figuraient sur une ou deux listes (Chambre et/ou Sénat) en 2003 : Koen Calliauw, ancien militant d'Agalev, était candidat à la Chambre dans la circonscription d'Anvers et au collège néerlandais du Sénat en 2003 sur les listes Resist ; il figure en dixième position sur la liste PVDA+. L'avocat Jan Fermon (avocat de Laetitia Delhez dans l'affaire Dutroux et de Tinny Mast, mère d'enfants disparus, entre autres), présent sur la liste Resist pour la Chambre à Anvers en 2003, est deuxième suppléant. Frans Van Acoleyen, conseiller communal à Zelzate, pousse la liste ; il suit Kris Merckx, médecin, fondateur du parti. Le président du PTB-PVDA, Ludo Martens, est cinquième suppléant. Et Boudewijn Deckers, secrétaire national du parti, dernier suppléant.

La liste Lijst Dedecker est tirée par Lieve Van Ermen, cardiologue, candidate sur la liste VLD pour le Sénat en 2003. Un autre ancien VLD, Eric Eraly, connu pour ses livres présentant une méthode pour arrêter de fumer, est deuxième. Le troisième est Steven Everaert, ancien membre de la VU, du PVV et de la N-VA. D'autres anciens membres du VLD se trouvent sur la liste : Sylvain Engelen (5<sup>e</sup>), Christine Melkebeek (2<sup>e</sup> suppléante), François Geert (9<sup>e</sup> suppléant), de même que l'ancien président de la section de Zottegem du Vlaams Belang, Fabrice Morreau (9<sup>e</sup> effectif), l'ancienne première vice-présidente de la section Blauw d'Alost, Sally Van Den Bergh (12<sup>e</sup>), un ancien membre de Liberaal Appel, Filip Decroix (19<sup>e</sup>), et l'ancien président pour la province de Flandre occidentale de Vlott, Youri Bultynck (3<sup>e</sup> suppléant).

La liste CAP est conduite par Raf Verbeke, ancien délégué syndical, actif dans le Comité Recht op Recht. En deuxième place figure Tiny Mast, la mère de Kim et Ken disparus en janvier 1994. En 1999, elle s'était présentée sur une liste du PVDA et en 2003 elle figurait sur la liste Resist. En troisième place figure Anja Deschoenmaker, rédactrice à *Socialistische Links*, mensuel du LSP (Linkse Socialistische Partij). Un des

fondateurs d'Agalev, Mon Steyaert, est quatrième. Plusieurs délégués et militants syndicaux se présentent sur la liste. Le premier suppléant est Geert Cool, porte-parole de Blokbuster (organisation constituée en 1991 par Militant Links en vue de lutter contre le Vlaams Blok).

Les deux dernières listes qui présentent des candidats ne comptent chacune qu'un candidat effectif et le minimum légal de six candidats suppléants. La liste contestataire Nee est conduite par Tania Derveaux (première candidate effective et suppléante) qui mène une campagne qui ne passe pas inaperçue par ses provocations sexuelles. D'autre part, le journaliste de *Knack*, Stijn Tormans, est premier effectif et suppléant de la liste à son nom. Il précède sur la liste des suppléants sa collègue de *Knack* Tanja Vanhoecke. Deux autres Stijn figurent parmi les suppléants : Stijn Bohez (3<sup>e</sup>) et Stijn Fockedeey (5<sup>e</sup>), de sorte que tous les candidats de sexe masculin ont la particularité de porter ce prénom !